

39 CANDIDATS, DONT 28 CONSERVATEURS; 5 MINISTRES DÉCHUS EN LICE

L'élection du président des Communes risque de mal tourner pour Mulroney

OTTAWA — La première élection d'un président des Communes au suffrage universel tourne au lavage de linge sale dans la grande famille conservatrice: cinq ministres déchus par M. Brian Mulroney (dont Erik Nielsen), figurent parmi les 28 députés conservateurs candidats à la présidence.

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

C'est sans doute pour cette raison que, selon les informations recueillies par LA PRESSE hier, le premier ministre et surtout son lieutenant, le vice-premier ministre Don Mazankowski, favorisent discrètement l'élection de l'ancien ministre John Fraser et qu'ils souhaitent le retrait, tôt dans la course, de son principal adversaire, le Québécois Marcel Danis (Verchères).

Ce qui devait être une première dans les annales du Parlement fédéral tournait en effet hier soir au vaudeville alors que 39 candidats (28 conservateurs, 9 libéraux, un néo-démocrate et un indépendant) maintenaient leur candidature. (Contrairement à la tradition, les députés doivent faire acte de « non-candidature » avant 18 h la veille de l'élection et, hormis les ministres et les chefs de parti, 237 d'entre eux étaient éligibles).

La plupart des députés conservateurs qui ont eu des affrontements avec M. Mulroney sont sur les rangs et en particulier les cinq anciens ministres John Fraser (Colombie-Britannique), Bob Layton (Québec), Walter McLean (Ontario), Jack Murta (Manitoba) et Erik Nielsen (Yukon).

Cette élection risque en outre

de tourner à la bataille entre un Québécois (Marcel Danis), le seul candidat parfaitement bilingue, et des députés anglophones de l'Ontario ou de l'Ouest.

Outre l'ancien ministre des Pêches John Fraser, qui démissionna le 23 septembre 85 à la suite de ce qu'il fut convenu d'appeler « l'affaire du thon avarié », les candidatures de Doug Lewis (Simcoe Nord) et de Steve Paproski (Edmonton Nord) étaient généralement prises au sérieux.

Il n'y a que trois femmes parmi les 39 candidatures (Mmes Sheila Copps, libérale de Hamilton, Claudy Mailly, conservatrice de Gatineau et sa collègue Monique Tardif de Charlesbourg).

Plusieurs indices laissent croire que le bureau du premier ministre et l'entourage du vice-premier ministre, Don Mazankowski, favorisent la candidature de John Fraser. On a par exemple souligné ses connaissances en français et rappelé qu'il fut un leader dans le mouvement pour l'ouverture de classes d'immersion en français en Colombie-Britannique.

Les libéraux et les néo-démocrates semblent pour leur part favoriser le député de Verchères et l'un d'entre eux posait hier la question: « Mulroney laisserait-il battre un Québécois bilingue? ».

Situation incertaine

Cette élection, amenée dans la foulée d'une réforme parlementaire qui visait à donner plus de pouvoirs aux simples députés, risque ainsi de tourner à l'embarras pour le gouvernement. Autrefois, le président des Communes était choisi par le pre-



Marcel Danis

mier ministre après consultation avec les deux autres chefs de parti. Il était considéré comme élu par acclamation. Avec la fonction, viennent un salaire de \$110 000, une suite au parlement, une résidence d'été dans la Gatineau, mais aussi beaucoup d'obligations sociales et l'obligation de rester neutre ce qui le condamne à la solitude.

Les nouvelles règles ouvrent la porte à toutes sortes d'intrigues politiques et risquent de paralyser le Parlement pendant de longues heures. Cette perspective était d'ailleurs tellement réelle que le gouvernement a rappelé



John Fraser

les députés à Ottawa une journée plus tôt, tant il s'avérait impossible d'assurer cette élection entre 11 h et 15 h demain, heure de la lecture du Discours du Trône par le Gouverneur général.

À chaque tour de scrutin — qui devrait durer de 90 minutes à deux heures —, seuls le ou les derniers (s'ils sont à égalité) doivent se retirer. Les résultats obtenus par chacun des candidats ne seront pas rendus publics mais entre chaque tour de scrutin, le président des élections, M. John Bosley, offrira aux candidats encore éligibles de se retirer et de justifier leur retrait ce qui, comme dans une course au



Erik Nielsen

leadership, permettrait des ralliements.

On s'attend à ce qu'il faille de trois à cinq tours de scrutin, ce qui pourrait prolonger le vote jusque tard dans la soirée. De toute manière, les députés ne peuvent ajourner cette séance sans avoir élu un président.

Une entente en faveur de Fraser?

La rumeur court cependant que, dès le deuxième tour, MM. Marcel Danis et Doug Lewis se retirent, ce qui viendrait confirmer qu'une entente a été conclue entre le gouvernement et

son caucus en faveur de l'ancien ministre John Fraser. Le fait que les résultats ne sont pas publiés pourrait cependant amener un candidat en tête à se retirer en faveur d'un autre député qui a moins de voix que lui.

Marcel Danis a l'avantage d'être le plus bilingue des favoris mais il est aussi celui qui a le moins d'expérience puisqu'il ne siège aux Communes que depuis septembre 1984. Actuellement vice-président, son nom a été souvent avancé dans la liste des ministrables mais le chef conservateur ne lui a peut-être pas encore pardonné sa redoutable efficacité pendant la campagne au leadership, alors qu'il défendait les intérêts de Joe Clark au Qué-

Pour l'ancien ministre John Fraser, ce serait une réhabilitation remarquable, après sa démission du 23 septembre 1985. M. Fraser, député de Vancouver depuis 1972, jouissait cependant de la sympathie d'un grand nombre de députés conservateurs, en particulier les anciens. Nombre de conservateurs avaient même reproché au bureau du premier ministre de l'avoir mal défendu et son retour ne ferait que réconcilier le bureau du premier ministre avec des députés conservateurs de l'arrière-ban généralement frustrés par les difficultés du gouvernement. Avec 14 ans au Parlement, c'est l'un des candidats qui jouissent de la plus longue expérience à Ottawa.

Les conservateurs ont mal jaugé l'opinion publique

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur a mal jaugé l'opinion publique lorsqu'il a débuté son mandat en mettant l'accent sur la réduction du déficit, révèle un sondage gardé secret jusqu'ici.

L'enquête, effectuée en mars 1985, indique qu'à trois contre un les Canadiens considéraient le chômage et non le déficit comme le problème le plus sérieux auquel le gouvernement devait s'attaquer.

À deux contre un, les Canadiens croyaient cependant que le gouvernement Mulroney était plus préoccupé par le déficit.

Interrogés à savoir laquelle

des quatre questions était la mieux traitée — les taux d'intérêt, le déficit, l'inflation ou le chômage —, les répondants ont placé le chômage en bas de l'échelle.

« Plusieurs répondants semblent croire que le gouvernement a, dans son propre esprit, inversé ces priorités », conclut la firme Decima Research, responsable du sondage. Decima Research s'occupe également des sondages politiques du Parti conservateur.

Le sondage a en outre permis de constater que les Canadiens ne comprennent pas grand chose aux finances publiques du pays.

CONTRAT D'ENTRETIEN DES CF-18

Le projet de Bristol est mieux réparti entre les provinces

OTTAWA — La proposition du consortium dirigé par Bristol Aerospace Ltd pour l'obtention du contrat d'entre-

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

tien des avions de chasse CF-18 est mieux équilibrée que celle du groupe de Canadair en ce qui concerne les retombées économiques régionales.

Telle est la conclusion que se dégage à la suite de données détaillées qui ont été obtenues par LA PRESSE auprès du gouvernement fédéral et des différents soumissionnaires.

— En termes d'emplois, le projet de Bristol fournit du tra-

vail à 187 personnes aux ateliers de la compagnie à Winnipeg; 99 emplois seraient créés en Ontario, répartis entre trois sociétés: Litton Systems de Toronto, Garrett Manufacturing de Toronto également et Leigh Instruments d'Ottawa; Bendix Avalex de Montréal obtient 29 emplois.

Dans l'autre groupe, les sociétés Canadair et CAE prévoient créer 255 emplois à Montréal, tandis que le troisième partenaire du consortium, Northwest Industries d'Edmonton, obtiendrait 16 emplois.

— Pour ce qui est de la valeur monétaire du contrat, la répartition des retombées est la suivante:

- Bristol (Manitoba) reçoit 50

p. cent du contrat, l'Ontario avec Litton, Garrett et Leigh, 35 p. cent, et le Québec avec Bendix, 15 p. cent.

• dans le second consortium, Canadair effectue 61 p. cent du contrat, CAE 34 p. cent et Northwest 5 p. cent.

Ces chiffres contredisent une affirmation du premier ministre Robert Bourassa qui a laissé entendre récemment que, si le groupe Bristol obtient le contrat des CF-18, 60 p. cent des retombées iront en Ontario.

À Canadair, on a reconnu que les chiffres obtenus par LA PRESSE sont « assez justes » pour ce qui concerne les emplois. Pour ce qui est de la valeur monétaire, on n'a pas voulu faire de commentaires.

De même, dans l'autre camp, un dirigeant de Bendix a dit que la proportion attribuée à sa compagnie pour les emplois est exacte.

À Ottawa, M. Ray Waters, un porte-parole de Rolls-Royce Industries, propriétaire de Bristol, a tenu à préciser que le nombre d'emplois attribué à la société de Winnipeg, soit 187 emplois, ne tient pas compte des différentes catégories de travail impliquées. M. Waters a dit que 130 emplois sont dans la classe de main-d'œuvre peu spécialisée et que 57 seulement sont dans la catégorie ingénieur et technicien.

Du côté fédéral, on est plutôt

embêté par de telles données. Un adjoint d'un ministre québécois intéressé au dossier a déclaré qu'Ottawa retenait surtout le fait que les propositions soumises sont « polarisées » dans deux provinces, soit le Manitoba et le Québec.

Les chiffres obtenus par LA PRESSE ne tiennent pas compte des travaux qui seront effectués, peu importe le gagnant, dans les bases aériennes de Bagotville et de Cold Lake (Alberta) où sont situés les CF-18. Mais dans les deux soumissions, le travail effectué représente moins de dix p. cent des contrats.

Le contrat d'entretien des CF-18 représente pour le gagnant une valeur de \$110 millions pour les quatre premières années et près de \$1 milliard sur toute la durée du contrat, soit 19 ans.

L'autre aspect du dossier qui permettrait au gouvernement conservateur de décider plus facilement pour accorder le contrat, soit le prix soumis par les deux consortiums, ne permet pas de trancher. Les deux groupes auraient des coûts similaires.

À Ottawa, en tente donc de trouver une solution qui permettrait de créer des emplois au Manitoba tout en donnant à la région de Montréal des retombées importantes en termes de technologie.

LE PLC NE CHANGERA PAS SA POSITION

Constitution: Trudeau ne paraît pas devoir intervenir

OTTAWA — Malgré une rencontre de plus de deux heures avec l'ancien premier ministre Pierre Trudeau, les libéraux fédéraux ne modifieront pas leur nouvelle position constitutionnelle face au Québec.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qu'a indiqué hier le député de Ste-Marie, Jean-Claude Malépart, un des trois émissaires dépêchés par le caucus auprès du vieux chef, jeudi dernier, pour éviter un affrontement avec son successeur, John Turner, sur cette question.

Cette démarche inusitée a été entreprise après l'adoption d'importantes modifications à la politique constitutionnelle du parti lors de la réunion du Conseil général de l'aile québécoise à Saint-Hyacinthe en juin dernier.

D'après le conseil, Ottawa doit maintenant accepter les conditions posées par le Québec pour ratifier l'accord constitutionnel de 1982.

Dénonçant ce « virage », certains députés et organisateurs libéraux, dont le sénateur Keith Davey et Donald Johnston, laissent entendre que M. Trudeau le combattrait au congrès de novembre prochain à Ottawa.

Inquiets de la tournure des événements, le comité des députés libéraux a donc chargé trois de ses membres de rencontrer



Jean-Claude Malépart

M. Trudeau pour tirer les choses au clair.

En compagnie de ses collègues, les députés Lucie Pepin et Robert Kaplan, M. Malépart s'est donc rendu jeudi dernier au bureau de M. Trudeau à Montréal.

« Il n'est ni déçu ni content de notre résolution », a dit M. Malépart en faisant part de leur entretien avec M. Trudeau. « Vous savez lui il a sa vision du Canada et elle est plus centralisatrice ».

« On ne peut dire qu'il soit totalement d'accord, pour lui c'est insuffisant, mais il ne semble pas disposé à mener une bataille

sur le sujet », a ajouté M. Malépart.

« Je suis sorti de cette rencontre avec l'impression que nous devrions ajouter des choses à notre proposition pour la rendre plus globale », a expliqué M. Malépart.

« On pourrait par exemple parler de la protection des droits linguistiques des francos-ontariens ou de ceux des autochtones », a dit M. Malépart. Notons que le gouvernement Trudeau a délaissé ces deux groupes minoritaires pour obtenir le consentement des provinces anglophones lors de sa réforme de 1982.

« Je ne crois pas qu'il y aura de modifications à la résolution de St-Hyacinthe suite à notre rencontre », de conclure M. Malépart.

Une époque révolue

Également membre du comité, le député de Papineau, André Ouellet, a dit s'attendre à ce qu'on ne fasse guère plus que des modifications dans la forme de la position constitutionnelle. Il a tenté de minimiser l'importance de la rencontre avec M. Trudeau en soulignant que le caucus sollicitait les points de vue de plusieurs « spécialistes ».

Selon lui, la contestation de M. Johnston exprime le point de vue des anglophones du Québec. « C'est le cri du coeur du West Island », a-t-il dit. « Mais Johnston livre une bataille déjà terminée. Il n'a pas compris notre position ».

Pour ses collègues le député de Shefford Jean Lapierre et celui d'Ottawa-Vanier, Jean-Robert Gauthier, l'opinion des Davey et Johnston est celle des nostalgiques de l'époque Trudeau. Mais cette période est terminée disent-ils.

« Johnston reflète une mentalité de ghetto », dit Jean Lapierre. « Il parle d'un Canada dont il rêve mais qui n'existe pas. Nous devons reprendre notre Québecité », de conclure le jeune député.

De l'avis de M. Gauthier, les propositions constitutionnelles des libéraux du Québec sont tout à fait acceptables. Il n'y manque que la protection des droits linguistiques des minorités hors-Québec pour lui donner satisfaction.

« Quand les anglophones du Québec commencent à défendre les droits des francos-ontariens je me méfie » de lancer le député d'Ottawa-Vanier.

Trudeau-Turner

De son côté, le leader libéral John Turner a révélé hier s'être lui-même entretenu en privé la semaine dernière avec M. Trudeau pour tenter de niveler leurs prétendues divergences sur la question constitutionnelle.

Toutefois, M. Turner a refusé de donner des précisions sur le contenu des discussions, se contentant d'affirmer que les deux hommes se rencontreront sans doute de nouveau « d'ici environ un mois ».

Asphaltage: les constructeurs nient tout favoritisme politique

QUÉBEC (PC) — Il n'y a aucun favoritisme politique dans l'octroi des contrats d'asphaltage des routes du Québec, soutient le directeur général de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, M. Gabriel Richard.

M. Richard réagissait hier à des dépêches parues récemment où on révèle que la plupart des entrepreneurs d'asphalte du Québec souscrivent à la caisse électorale du Parti libéral.

Dans une entrevue accordée à la suggestion du ministre des Transports Marc-Yvan Côté, l'Association des constructeurs de routes a tenu à mettre en relief la « façon apolitique » dont sont accordés les contrats d'entretien de routes inférieures à \$400 000 au Québec.

M. Richard a expliqué qu'un contrat de cette nature était d'office accordé à l'entrepreneur possédant les installations situées le plus près des travaux à exécuter.

Il n'y a pas d'appels d'offres parce que le prix de la tonne d'asphalte est préalablement fixé par le ministère. L'entrepreneur doit se conformer à ce prix, a expliqué M. Richard.

Ce prix est déterminé annuellement par le ministère après consultation avec l'Association des entrepreneurs, à partir des coûts de la main-d'œuvre, du coût de l'outillage et de celui des produits.

Un tel système permet une économie appréciable sur les coûts de transport de l'asphalte et des outils, puisque c'est automatiquement l'entreprise située la plus près qui obtient le contrat.

Solutions variées pour l'université

Le débat qui se tient devant la Commission parlementaire de l'éducation comporte des particularités uniques qui le rendent aussi objectivement complexe que subjectivement passionné.

C'est vrai que l'éducation d'une société définit son avenir et son épanouissement. C'est vrai que toute la société, avec ses dirigeants, ses universitaires, ses étudiants mais aussi avec ses autres composantes économiques, mise sur l'excellence du système d'éducation. Mais c'est aussi vrai que le monde de l'éducation, principalement au niveau universitaire, s'affronte et se déchire intérieurement quand il demande au gouvernement d'écouter la description de son malheur. Si le gouvernement voulait prendre ses distances, il pourrait tout simplement attendre qu'on fasse un peu d'unité dans les demandes avant de tendre l'oreille pour y répondre.

Le monde universitaire est agité. On n'a qu'à lire les réponses à un article que j'ai écrit concernant les frais de scolarité pour se rendre compte de l'émotivité mal contrôlée de certains intervenants. Une d'entre elles, provenant de l'exécutif d'une association d'étudiants, défendait le maintien des tarifs actuels — mais ne se gênait pas de laisser passer 50 fautes d'orthographe et de syntaxe que notre responsable de la Tribune libre a bien voulu corriger.

Ils ne sont pas tous aussi limités dans l'expression correcte. Les situations varient avec les individus, avec les groupes et avec les institutions. C'est pourquoi il est impossible de juger le tout par une de ses parties. Et il est impossible, pour le gouvernement, de traiter toutes les institutions selon les mêmes critères. L'équité ne passe pas par l'uniformité.

Prenons le cas, par exemple, de l'Université de Montréal. Par son passé, par sa réalité actuelle, par son rayonnement et par ses obligations particulières, elle se distingue évidemment des autres. On n'a qu'à penser à ses 43 000 étudiants, à ses 4 000 enseignants, à ses engagements de multiuniversité impliquée dans la recherche et à ses immenses responsabilités: elle reçoit 51 pour cent de tous les étudiants inscrits dans les secteurs «médicaux» des universités québécoises et elle comptait, en 1984, 45 pour cent de tous les étudiants inscrits à des programmes de doctorat au Québec.

Autre particularité qu'on oublie trop facilement: l'Université de Montréal se situe au cinquième rang des grandes universités canadiennes au niveau de la recherche. Et au cours des cinq dernières années, ses subventions de recherche ont totalisé \$317 millions.

Depuis 1981, l'Université a dû effectuer des coupures de \$40 millions. L'opération était peut-être nécessaire, indépendamment de tout contexte économique. Mais elle a maintenant un déficit accumulé de \$30 millions. Quoi faire?

D'autres universités pourraient présenter un portrait aussi désolant de leur situation financière. Les mémoires qu'elles présentent à la Commission parlementaire sont aussi convaincants. Comme d'ailleurs ceux des étudiants: ils illustrent une détérioration constante et alarmante du milieu universitaire sous des facettes différentes.

Il faudra donc que le gouvernement s'attarde à trouver des solutions multiples pour répondre au contexte actuel. Derrière certains cris maladroits et passionnés se cache une véritable crise universitaire qu'il lui faut régler avant que ceux qui savent écrire, enseigner, soigner et construire ne nous quittent pour l'étranger.

Jean-Guy DUBUC

Plaie d'argent et autres plaies

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a conclu son allocution à la 41e session de l'Assemblée générale des Nations unies par une citation d'un discours prononcé en 1963 par «mon distingué prédécesseur et concitoyen, Lester Pearson». Lester Pearson clamait sa foi en l'ONU.

M. Clark s'est-il inspiré d'un autre propos de son distingué prédécesseur, quand, jeudi dernier à New York, il a rappelé que plusieurs membres de l'Organisation omettent de payer leur part, «si bien qu'il nous faut résoudre la question des arriérés et des retenues, dont le total s'établit à 400 millions de dollars»? Lors de sa visite aux Nations unies, à l'automne de 1963, M. Pearson, en effet, était intervenu pour rappeler leurs obligations financières aux retardataires.

De décennie en décennie, le prône ne varie guère. Si les sacrifices doivent être égaux, il faut admettre que le Canada peut à bon droit rappeler à chacun ses obligations. «Notre pays, a dit le délégué canadien, se classe au trentième rang dans le monde au point de vue de l'importance de sa population, mais il occupe la quatrième position sur le plan de la contribution financière au système des Nations unies.»

Plus loin dans son allocution, le ministre revient à la charge: «Le Canada est un ami résolu des Nations unies, mais les Canadiens, qui font eux-mêmes des sacrifices, ne veulent pas subventionner une organisation inefficace.»

De toute évidence, ce discours sévère ne s'adresse pas aux États-Unis, qui ont toujours fait largement leur part, même si, depuis quelques années, l'Organisation souffre de la tiédeur, voire de l'hostilité de milieux très influents aux États-Unis mêmes.

L'appui financier américain s'annonce désormais comme conditionnel, c'est-à-dire que si certaines réformes ne sont pas promptement réalisées, la contribution des États-Unis pourrait s'en trouver affectée. Le Congrès a déjà manifesté clairement son intention de resserrer les cordons de la bourse.

Dans un pareil climat, ce sont les propos du président Reagan, à cette même tribune des Nations unies le 22 septembre (deux jours avant le discours de M. Clark), qui surprennent quelque peu. Le président n'accorde-t-il pas à l'Organisation le mérite insigne d'avoir constitué un forum utile à la poursuite de la paix et d'avoir été la servante de certains objectifs humanitaires?

Washington n'en a pas moins ordonné l'expulsion du territoire de 25 diplomates attachés à la mission soviétique aux Nations unies. Il faut sans doute donner épisodiquement des satisfactions à une opinion publique partiellement convaincue que New York, siège des Nations unies, nourrit une vipère en son sein. Une organisation internationale qui coûte cher et qui rapporte trop souvent des déboires ne saurait jouir d'une popularité universelle.

Quoi qu'il en soit, et M. Clark l'a rappelé avec d'autres ou en même temps que d'autres, ce n'est pas seulement le problème de la situation financière de l'Organisation qui est posé. Il faudrait que les membres s'entendent sur les priorités. «Nous savons d'instinct, a dit le délégué du Canada, que c'est ici que doivent être débattus les problèmes qui ont une dimension globale, mais souvent nous ne les abordons pas», par crainte d'exacerber les divergences.

On note tellement de points de convergence dans les discours des diverses délégations qu'il reste permis de supposer que la lucidité est sauve, si l'optimisme est mesuré.

Guy Cormier

DORÉ COÛTERA CHER À MONTRÉAL



(Droits réservés)



Marcel Adam

Un chef politique doit vivre avec son engagement original

Les manchettes et les commentaires auxquels donne lieu le document de réflexion rendu public la semaine dernière par Pierre Marc Johnson, tendent à faire croire que le chef du Parti québécois a bel et bien «mis au rancart» l'option souverainiste.

Mettre au rancart est une expression qui signifie jeter, se débarrasser, abandonner. Est-ce bien ce qu'annonce le document en question?

Je ne tire pas cette conclusion de la lecture de ce texte dont le titre suggère même le contraire: «Pour les souverainistes: reprendre l'initiative.»

Il est vrai que le document n'est pas d'une clarté éblouissante. Il est ambigu comme le chef péquiste dont on reconnaît le style déroulant. M. Johnson est en effet le prototype achevé de l'homme politique pour qui la parole sert à masquer la pensée. Il n'a pas son pareil pour agencer les mots et les phrases de manière à lui faire souffler en même temps le chaud et le froid. C'est ainsi qu'il tend à rassurer les souverainistes qu'il demeure fidèle à l'option qui est la raison d'être du Parti québécois, et à suggérer le contraire à la clientèle fédéraliste qu'il convoite pour former la coalition sans laquelle le PQ ne pourrait retourner au pouvoir.

C'est dire qu'on peut faire deux lectures de ce plan d'action pour l'affirmation nationale du Québec.

Une lecture au premier degré indique clairement que M. Johnson demeure souverainiste. Qu'on en juge:

«À nos yeux, la souveraineté-association demeure la garantie idéale dont pourrait bénéficier le peuple québécois pour assurer son existence...»

«Sans trahir nos convictions (souverainistes), nous devons être en mesure de déchiffrer les contraintes afin de les orienter dans le sens de nos aspirations...»

«...ce formidable espoir que certains ont qualifié de rêve (la souveraineté), continue de donner un sens à notre engagement et à celui de milliers de Québécois et de Québécoises.»

«Il ne fait aucun doute à nos yeux que la souveraineté-association demeure la garantie idéale dont pourrait bénéficier le peuple québécois pour assurer son existence et son épanouissement comme peuple distinct...»

Ceux qui croient en la souveraineté devraient donc être rassurés par cette profession de foi, s'ils ne font pas une lecture au second degré. Ceux qui la font remarquent que si M. Johnson

veut bien aller au ciel, il n'est pas prêt pour autant à mourir (politiquement). Car le peuple n'étant pas prêt à modifier sa décision de mai 1980, il serait suicidaire de poursuivre l'objectif souverainiste.

Et ce serait d'autant moins réaliste qu'aujourd'hui la souveraineté-association ne peut être présentée comme «un préalable à tout développement du peuple québécois». La preuve? Le Québec a progressé sur tous les plans depuis une couple de décennies: les progrès linguistiques sont encore fragiles mais réels; les Québécois occupent de plus en plus de postes-clés dans les grandes entreprises; la scolarisation, la santé et la qualité de vie des Québécois se sont améliorées sensiblement, etc.

Il est important de souligner que, par cette argumentation, M. Johnson confirme que Pierre Trudeau avait raison de dire que le Québec pouvait atteindre tous ces objectifs au sein de la fédération canadienne.

Ceux qui doutent des convictions souverainistes de M. Johnson ne seront pas rassurés s'ils ont remarqué que dans le texte on parle beaucoup du «peuple québécois» et pas une seule fois, si j'ai bien lu, de la «nation québécoise» (naguère la pierre d'angle de l'idée souverainiste).

Il est bien possible que, dans son for intérieur, M. Johnson ne croie plus à la souveraineté en tant que projet politique réalisable. Je n'en sais rien. Mais c'est le cas il ne l'avouera jamais. Pour la bonne raison qu'un homme politique ne saurait, sans ruiner sa carrière politique, renoncer à un engagement fondamental qu'il a travaillé à faire épouser par le peuple.

Il y en a qui changent de parti mais ils prétendent toujours que c'est pour mieux poursuivre l'idéal qui les a fait entrer en politique. Mais un chef qui renoncera à la raison d'être de son parti ne pourrait jamais l'avouer sans être perçu comme un mauvais berger.

Quelles que soient les convictions profondes de M. Johnson, je retiens qu'il s'affiche comme souverainiste convaincu, dont le plan d'affirmation nationale a pour objectif de paver la voie à la réalisation de cet idéal.

Et c'est ainsi qu'il sera toujours perçu par les Québécois qui s'opposent à l'idée de souveraineté. Et si jamais il revenait au pouvoir, c'est ainsi qu'il serait perçu par le gouvernement central et les autres provinces. Ce qui n'arrangerait pas les choses pour la poursuite de la réforme constitutionnelle.

POINT DE VUE

Jouer le jeu, avant d'en changer les règles

L'auteur est avocat à Hull, spécialiste des questions constitutionnelles.

Il est de tradition qu'un groupe de travail mis sur pied par un gouvernement veuille innover à tout prix. Quel que soit le diagnostic posé, quel que soit le coût de l'aventure proposée, un

Robert DÉCARY

groupe de travail, comme s'il sentait le besoin de justifier son existence, cherche inévitablement à sortir des sentiers battus, à aller plus loin que ses prédécesseurs, à trouver l'introuvable, à «faire différents».

C'est là, malheureusement, en dépit de ce qui paraît être une analyse fort judicieuse du milieu de la radiodiffusion canadienne, l'embûche ultime que n'a su éviter le groupe dirigé par messieurs Caplan et Sauvageau. Non satisfait d'avoir mis le doigt sur les bobos avec une rigueur jugée remarquable par ceux qui s'y connaissent, il aura cru nécessaire de suggérer, parmi d'autres solutions, la création de nouveaux canaux de télévision et la défini-

tion d'un nouvel idéal de contenu canadien.

C'était là, pourtant, de l'avis du profane en tout cas, mettre la charrue devant les boeufs. Pourquoi, en effet, créer de nouveaux canaux, quand on reconnaît que rien n'a été fait, qui était pourtant possible, pour améliorer ceux qu'on a déjà? Pourquoi établir un contenu canadien plus exigeant encore, quand on reconnaît qu'on n'a même pas tenté, à même les institutions qui le permettraient et qui le pouvaient, d'attendre celui qu'on s'était fixé? Pourquoi encourir des coûts considérables à mettre sur pied des structures nouvelles, quand on reconnaît qu'on a mal ou trop peu utilisé les structures actuelles? Pourquoi diluer des fonds qu'on reconnaît trop rares et éparpillés en auditoire qu'on reconnaît trop restreint? Pourquoi multiplier la concurrence quand il est permis de se demander si elle ne favorise pas, plutôt qu'elle ne restreint, la médiocrité des ondes?

Ne vaudrait-il pas mieux, avant de bouleverser les règles du jeu et changer le nombre de joueurs, jouer le jeu comme il pourrait se jouer? Ne vaudrait-il pas mieux épuiser les moyens de bord du système avant de le remplacer?

Le CRTC, nous dit-on, ne respecte pas la loi qui le régit et ne fait pas respecter ses propres directives. Alors, avant de changer la loi, avant de changer les directives, pourquoi ne pas voir ce qui arriverait si elles étaient appliquées? Avant de rechercher un contenu plus canadien encore que celui qu'on est censé avoir mais qu'on n'a pas, pourquoi ne pas d'abord essayer d'atteindre celui qu'on s'était déjà fixé? Si le CRTC est trop timide pour exercer ses pouvoirs de lui-même, qu'on le force à le faire ou qu'on en remplace les membres. Si des radiodiffuseurs se montrent récalcitrants, qu'on leur enlève leur permis.

Radio-Canada, nous dit-on, n'a plus les moyens de produire en nombre suffisant des émissions de qualité. Alors, avant d'investir dans de nouveaux canaux, pourquoi ne pas d'abord investir dans la valeur on ne peut plus sûre qu'est Radio-Canada? Pourquoi ne pas faire profiter Radio-Canada, qui écoperait du fardeau de présenter une programmation plus canadienne encore et d'accroître son service d'affaires publiques, des sommes recueillies à même les nouvelles taxes proposées dans le Rapport?

Si, dans quelques années, disons cinq ans, après que Radio-

Canada se sera vu octroyer les fonds suffisants, après que les radiodiffuseurs privés se seront vus contraints de respecter les directives du CRTC, l'objectif de «spécificité par la culture de masse» (pour emprunter l'heureuse expression de Jean-Guy Dubuc) n'est toujours pas atteint, alors, peut-être, faudra-t-il songer à autre chose. Encore que ce pourrait être là le signal qu'on n'impose pas un contenu à une population. Il se peut fort bien, en effet, qu'on s'aperçoive, en bout de ligne, que cet idéal de contenu canadien n'est plus que le rêve d'une élite canadienne à la recherche d'une identité perdue ou introuvable, rêve qui ne pouvait se réaliser, si tant est qu'il soit réalisable, que sur les ondes d'un canal d'État.

À tout événement, avant de penser en termes de contenu canadien, fût-il de 50% entre 18 heures et minuit ou de 45% entre 19 heures et 23 heures, il serait plus prudent de vérifier auprès des tribunaux si des directives relatives au contenu d'émissions ne violent pas la liberté d'expression des radiodiffuseurs privés garantie par le *Charte*. Avant de se lancer en guerre, mieux vaudrait s'assurer de la légalité des armes utilisées.

DOCUMENT

La question nationale exige une approche nouvelle

M. Pierre Marc Johnson, président du Parti québécois, a rendu publique la semaine dernière la position qu'il recommande à ses militants d'adopter quant à l'avenir national du Québec. Nous reproduisons ici la deuxième partie de son analyse dont la première a paru hier.

La méfiance des citoyens face au globalisme des grands projets de société, la difficulté d'établir des buts communs afin que le plus grand nombre y trouve son compte, le mépris parfois entretenu pour la politique dans de nombreux milieux, y compris dans le milieu politique lui-même, dévalorisent la notion d'action collective.

La distance qui s'est creusée entre nos concitoyens et la politique n'est ni étonnante, ni blâmable, mais elle peut avoir des conséquences graves pour l'avenir car un peuple peu nombreux ne peut agir sans un minimum de cohésion collective.

Pierre Marc JOHNSON

Le résultat référendaire nous a révélé l'ampleur des conséquences de la double appartenance québécoise et canadienne. Les données sociologiques et politiques sur lesquelles nos analyses et nos projets politiques étaient fondés dans les années soixante ont été bouleversées par la réforme constitutionnelle de 1982 mais aussi par une démographie caractérisée par le vieillissement de la population, la dénatalité, la diminution relative du poids démographique du Québec en Amérique du Nord comme au Canada et par le caractère pluri-ethnique de plus en plus évident de la région montréalaise.

L'engagement pour les questions économiques, les valeurs continentalistes, les succès individuels ainsi que le scepticisme politique de nos concitoyens contribuent à une certaine hibernation de la question nationale. C'est pourquoi mobiliser autour de la question nationale exige une approche autre que celle utilisée jusqu'à maintenant.

Le projet politique que nous avons élaboré montre que nous avons bien anticipé de ce que demain sera fait. On voit partout se multiplier les liens d'interdépen-

dance entre les pays en même temps que ces derniers réaffirment leur souveraineté. La souveraineté, ramenée à l'essentiel, signifie le contrôle exclusif de nos lois, de nos impôts, de nos institutions et la capacité d'entretenir des relations d'égalité avec les pays étrangers. L'association signifie le choix de nos interdépendances: c'est-à-dire assurer concrètement certaines contraintes à l'intérieur d'un développement autonome comme cela se fait dans un monde aux frontières perméables aux personnes, aux idées et au commerce. Mais cette option, puisque nous sommes démocrates, ne saurait se réaliser sans la volonté de la majorité de la population, même si ce formidable espoir que certains ont qualifié de rêve, continue de donner un sens à notre engagement et à celui de milliers de Québécois et de Québécoises.

Il y a dix ans à peine, nous étions convaincus de la nature irréversible de la marche du Québec vers sa souveraineté politique à court terme. Force est de constater que les événements des dernières années nous indiquent une route plus longue que celle que nous avions prévue.

Il était politiquement justifiable de tenir en 1980 le référendum. Il s'agissait là de l'aboutissement logique et démocratique d'une démarche politique d'émancipation qui, non seulement avait des racines historiques profondes, mais correspondait à vingt ans d'activités politiques intenses. Tout semblait suspendu à cet événement où le peuple ne fut pas au rendez-vous en nombre suffisant.

Existe-t-il un seul indice que le peuple québécois serait prêt à court terme à modifier sa décision du 20 mai 1980? À notre avis, il n'en existe pas. Il ne fait aucun doute à nos yeux que la souveraineté-association demeure la garantie idéale dont pourrait bénéficier le peuple québécois pour assurer son existence et son épanouissement comme peuple distinct, parce qu'elle respecterait à la fois le désir d'autonomie et la nécessité de l'interdépendance.

Cependant, cette garantie sera le résultat d'une démarche d'affirmation nationale. Elle ne sera pas le résultat d'une incantation. Elle ne peut plus être présentée comme une condition sine qua non ou un préalable à tout développement futur de notre peuple.

Tels sont les enseignements que nous devons tirer de notre histoire récente. Faire fi de ces enseignements entraînerait une marginalisation de notre parti politique, de notre projet et progressivement du peuple québécois lui-même.

Les données qui influenceront notre développement et qui détermineront ce que nous devierons sont plus continentales que canadiennes. Il est donc indéniable que nous subissons l'immense force d'attraction des nombres, de l'activité économique et de la culture de tout le continent. Il ne s'agit pas de condamner globalement ce phénomène mais de voir qu'il comporte pour notre existence, comme peuple distinct, un grand défi. Notre extinction tranquille dans l'ensemble américain constituerait sans doute une perte pour l'humanité dont la richesse est liée à la diversité des peuples. Mais plus concrètement pour nous, cette intégration se traduirait par la perte d'acquis sociaux et d'instruments de progrès importants ainsi que par la dissolution de cette identité culturelle qui est un ressort collectif essentiel à notre développement.

La situation est donc la suivante: d'une part, la souveraineté-association ne se réalisera pas par enchantement et ne peut être davantage présentée comme un préalable à tout développement du peuple québécois. D'autre part, des forces structurelles et conjoncturelles, intérieures et extérieures au Québec jouent puissamment contre l'existence même de notre peuple.

Dans un tel contexte, quels projets d'actions nouvelles le Parti québécois doit-il proposer au peuple québécois?

À notre avis, il est urgent de réinscrire le Québec dans une démarche d'affirmation nationale, de consolidation de son identité comme peuple sans laquelle aucune forme de souveraineté politique du Québec n'est possible. Cela signifie qu'il faut créer dès maintenant des conditions de solidarité culturelle, économique, sociale et démocratique essentielles à notre développement comme peuple distinct en Amérique du Nord quel que soit le régime politique auquel nous appartenons ou que nous pourrions choisir.

Pour faire cela, il nous faut sortir de la logique défensive dans laquelle nous ont placés le résultat référendaire, le rapatriement unilatéral de la Constitution et la crise économique. Le Québec est depuis maintenant près de sept ans dans une position de réaction. Au point même où le gouvernement libéral est tenté de «normaliser» la situation du Québec dans le dossier constitutionnel avec des exigences dangereusement minimales.

Le Québec doit reprendre l'initiative. Il ne faut pas nous satisfaire des seuls progrès linguistiques. Il nous faut plutôt bâtir ce qui est québécois, en favorisant tout ce qui donne à la vie d'ici son caractère unique.

Cette affirmation doit s'appuyer sur l'action des Québécois. La recherche du succès, de la réussite et de l'excellence dans l'économie comme dans la créativité sont des valeurs présentes partout chez nous. Il nous faut bien sûr miser sur ces valeurs sans négliger pour autant la qualité de vie et la justice sociale qui demeurent au centre des préoccupations de nos concitoyens. Notre ouverture sur le monde qui se manifeste par la production de marchés pour nos produits et par une plus grande sensibilité aux questions internationales est le signe évident que l'affirmation de notre identité n'est pas un repli sur soi. Enfin, l'éducation a connu de tels progrès depuis 25 ans, qu'on peut désormais compter sur une plus grande participation des citoyens aux décisions démocratiques.

Croire en la nécessité et l'urgence de donner au peuple du Québec des moyens de forger et d'affirmer ce qui le distingue, c'est croire qu'il est possible de trouver, d'inventer, de multiplier et de perfectionner ces moyens.

L'affirmation de notre identité n'est donc pas une question secondaire dont on pourrait s'occuper après avoir réglé les problèmes économiques et sociaux. Cette affirmation est au contraire indissociablement liée à notre survie et à notre développement social et économique. Voilà pourquoi il nous faut travailler concrètement à accroître cette affirmation de nous-mêmes dans tous les domaines.

Faire plutôt que dire. Agir dès maintenant plutôt qu'attendre des conditions idéales d'action.

Une concurrence de la Société Radio-Canada vue d'un mauvais oeil

M. Pierre Juneau, Président Société Radio-Canada Ottawa

En lançant un magazine pour enfants, les Entreprises Radio-Canada envahissent, à grands renforts de moyens et de publicité, un marché fragile, mais déjà bien pourvu, avec des magazines canadiens comme *Coulicou*, *Hibou* et *Je me petit-débrouille*, pour nommer les principaux, sans compter les nombreuses publications venant de France et de Belgique.

Que la Société Radio-Canada fasse la promotion de ses émissions-jeunesse de toutes sortes de façons, d'accord. Mais qu'elle se serve de ses immenses moyens — capacité d'investissement, personnel, publicité gratuite à toute heure du jour ou de la nuit, possibilités d'acheter des images, concepts et bandes dessinées faites à l'étranger — pour livrer une concurrence que nous n'hésitions pas à qualifier de déloyale envers les autres publications-jeunesse, alors là nous ne marchons pas.

Car votre magazine ZIP est loin d'être seulement le véhicule de promotion de vos émissions: c'est bel et bien une revue à caractère éducatif et ludique, comme les autres magazines précités, et qui vise le même public.

Qu'est-ce que la Société Radio-Canada vient faire sur ce marché? Pourquoi ne feriez-vous pas aussi un magazine de sports, utilisant là aussi les immenses ressources financières, promotionnelles et humaines de votre maison? Pourquoi pas une revue culturelle, où je ne sais quoi! Là aussi, vous pourriez concurrencer dangereusement les publications existantes... et sans doute aussi faire quelques sous de profit, comme vous l'espérez sans doute avec votre magazine ZIP, mais à quel prix?

En tant qu'artisans du magazine *Je me petit-débrouille*, nous n'acceptons pas que les longs efforts menés depuis cinq ans par une équipe composée surtout de bénévoles pour développer un produit original, 100% canadien — ce qui n'est pas du tout le cas de votre magazine soit dit en pas-

sant — soient contrecarrés par une goliathesque société d'Etat. Nous acceptons la concurrence, mais nous n'acceptons pas que les taxes qui font vivre Radio-Canada servent à mettre sur pied un magazine directement concurrentiel à notre. A moins que vous nous offriez les mêmes fonds d'investissement et les mêmes moyens promotionnels que vous utilisez pour votre magazine...

Si c'est la promotion de vos émissions-jeunesse qui vous tient à coeur, discutez affaires avec les responsables des magazines existants: au lieu de leur nuire, vous les aiderez à progresser. Nous avons d'ailleurs déjà fait une proposition en ce sens aux dirigeants de votre secteur jeunesse et à ceux des Entreprises Radio-Canada le printemps dernier, mais ceux-ci n'ont pas donné suite à cette proposition.

Entre parenthèses, plutôt que de vous lancer dans le magazine éducatif, pourquoi ne pas faire des émissions à caractère éducatif et scientifique pour les enfants, comme nous vous le suggérons depuis trois ans? Le succès de nos volumes de la Collection des Petits débrouillards — plus de 80 000 copies vendues au Québec, des traductions en six langues — et celui de notre magazine *Je me petit-débrouille* prouvent que les jeunes sont friands de ce genre d'informations. Or vous faites la sourde oreille à ces suggestions — en français du moins, car votre réseau anglais, lui, propose aux jeunes deux émissions hebdomadaires de ce genre, soit *Wonders-tracks* et *Owl TV*. Fin de la parenthèse.

Votre entrée tonitruante sur le marché des publications pour enfants va sûrement nuire au développement de notre magazine. C'est pourquoi nous la dénonçons, mais nous avons malgré tout le sentiment que, une fois de plus, David va vaincre Goliath.

L'équipe du magazine *Je me petit-débrouille*: Félix MALTAIS, Michel GARNEAU, Jacques GOLDSTYN, Louise LEPAGE, Alan Mc LEAN, Martin PAQUET, Robert RICHARDS, Hélène RICHÉ

Quand devient-on un électeur montréalais?

À propos de l'étude révélatrice sur les Montréalais et la démocratie, chronique parue dans votre journal, le 18 septembre.

Vous vous étonnez, Monsieur Marcel Adam, de ce que beaucoup de Montréalais ne s'intéressent pas à la politique municipale. Je ne suis pas de ceux-là, mais je ne voterai pas et voici pourquoi.

Il y a environ deux mois, quelle ne fut pas ma surprise lorsque je reçus une formule me demandant quelques renseignements, dont ma nationalité. Je sais qu'il faut être Canadien pour exercer un droit de vote. Je le suis, mais je n'ai pas un nom fleurant bon le terroir québécois, ce qui me va-

lut, je suppose, l'honneur de cette lettre. Je paye des taxes à Montréal depuis plus de 20 ans et à la même adresse.

Ne trouvez-vous pas surprenant que mon droit de vote ne figure dans aucune banque de données auprès des évaluateurs de la CUM qui confectionnent la liste d'évaluation, et par-delà, la liste électorale des non-résidents?

Je pose deux questions. 1. Sur quels critères se fonde-t-on pour envoyer ces formulaires à certains payeurs de taxes montréalais? 2. Combien coûte aux contribuables ce procédé? Yves GASTEBLED Montréal

Une grande inquiétude

La meilleure définition du bilinguisme, c'est, le plus souvent: «Une langue qui arrive quand l'autre s'en va.»

Dans la Belle Province, avec un peuple tolérant et débouaillonné, on sait quelle langue s'en va, en s'effritant insidieusement, malgré la loi 101, votée spécialement pour la protéger.

Avec le nouveau gouvernement provincial, plusieurs anglophones font fi de cet édit et refusent de reconnaître la langue française comme langue officielle.

Nous apprenons que le grand magasin Zellers de Montréal contrevient ouvertement et volontairement aux dispositions de la loi 101 et possède 47 établissements de détail au Québec.

Deux autres marchands de Montréal attendent la décision de la Cour suprême afin d'afficher en anglais. Je ne peux concevoir qu'une loi votée majoritairement par un gouvernement élu par le peuple soit annulée.

Duplessis disait jadis: «Comme la tour de Pise, la Cour suprême du Canada penche toujours du même côté.»

Je suis très inquiet que mon peuple n'inspire aucun respect et aucun sens de justice de la part d'une minorité. Si cette loi 101 est bannie et rejetée, faudra-t-il conclure que 80 pour cent des francophones québécois sont les grandes victimes d'un racisme éhonté? Alice DEROME Montréal

Concernant l'aide sociale et les pseudo-droits

La déclaration sur l'aide sociale, signée par 55 organismes, parue dans LA PRESSE du 25 septembre, en page B7, est par trop imbuée de l'angélisme judéo-chrétien qui caractérise une certaine élite bien-pensante de la société québécoise. La plate-forme idéologique qui définit leur prise de position publique sur la réforme de l'aide sociale envisagée par le gouvernement actuel bénéficie de l'avantage qu'elle peut facilement tirer les larmes de tout individu normalement constitué.

Il se trouve cependant qu'une autre élite bien-pensante et tout aussi bien intentionnée mais piégée par sa propre réussite ne saurait adhérer les yeux fermés ni au postulat, ni aux droits, ni même aux principes formulés dans cette déclaration sans s'inquiéter du sens que les défenseurs-des-plus-démunis voudraient voir inclure à l'expression «justice sociale».

Dans une société dite évoluée, l'aide sociale ne saurait aucunement constituer une fuite en avant que l'on présente à l'opinion publique comme la voie inexorable du progrès. Ne pas s'y engager peut être alors facilement jugé comme relevant d'une attitude réactionnaire et d'une conception rétrograde de notre société. Telle est la pression qu'exerce l'angélisme en matière de politique.

Dès lors qu'on s'entend pour dire qu'une politique d'aide sociale n'a rien à voir avec la générosité du Nouveau Testament, le

discours sur la montagne de nos 55 signataires a pour effet d'ériger en droits sociaux des énoncés qui ne sont guère autre chose que des pétitions de principe sujettes à critique. Tel est le risque que l'on encourt lorsqu'on réclame une consultation adéquate de la population.

Ceux qui ont en tête une certaine idée de la justice sociale ne peuvent pas tous adhérer sans broncher au postulat «que tout adulte, femme ou homme, jeune ou moins jeune, a droit à l'autonomie financière». Voilà certes un postulat d'une étrange moulture qui n'est pas tout à fait dénué de démagogie.

Se réclamer du droit à l'autonomie financière pour persuader l'opinion publique qu'un régime d'aide sociale doit consacrer un droit à un emploi et un droit à un revenu minimum décent, c'est là une belle entreprise mais qui ne s'embarasse guère d'un autre droit, un vrai celui-là, celui qu'a tout individu de subvenir à ses propres besoins ainsi qu'à ceux de sa progéniture, comme il se doit d'un bon père ou d'une bonne mère de famille. Plus qu'un droit fondamental dont nos signataires ne savent que faire, il s'agit d'un devoir peut-être même, semblerait-il, d'une nécessité...

L'autonomie financière, croit-on comprendre, dépend seulement «de la création massive d'emplois». Outre que cette mise en relation ne soit pas des plus

convaincantes d'un point de vue sociologique ou économique, il est encore moins évident que cela constitue une politique de progrès aboutissant à réduire le nombre de prestataires de l'aide sociale. Là encore, la démagogie du raisonnement des apôtres ne manque pas d'indisposer ceux qui, outre de subvenir à leurs propres besoins, subventionnent ceux des autres par le biais d'une fiscalité tous azimuts.

L'autonomie financière est un concept parasite qu'il est illégitime de présenter à l'opinion publique comme étant la raison d'un droit reconnu par la loi. L'explication en est simple. Personne ne peut en définir le contenu car ce concept est relatif et variable de par sa nature même. Un droit n'est pas une constante statistique et encore moins une variable. Les statistiques gouvernementales ou autres auraient-elles le pouvoir de justifier certaines politiques qu'elles n'auraient pas pour autant celui de légitimer la reconnaissance d'un droit.

Quant au «droit à un REVENU», on ne saurait là aussi s'en remettre à la magie de la bonne parole et confondre la juste rétribution du travail librement accompli par chaque individu avec la subvention provisoire contre le malheur qu'une société juste accorde à chaque citoyen. On ne saurait concevoir sans contradiction un droit à un REVENU dans une société où l'absence de travail est non seulement institutionnalisée mais légitimée.

Personne de normalement constituée ne se dissocierait des nobles objectifs de dignité des prestataires, d'aide aux familles nécessiteuses, de renforcement de la solidarité sociale voire, de réduction des écarts de revenu dont se réclament nos 55 déclarateurs. Que le BESOIN soit tenu pour le seul critère d'admissibilité à l'aide sociale, il est concevable et convenable d'en convenir.

Mais si au nom du BESOIN il faut ignorer le devoir de subvenir à ses besoins, alors c'est l'idée même de justice qui est biaisée. Peut-on contester que même parmi les plus démunis, beaucoup s'ingénient à ne pas s'acquiescer de ce devoir? En gommant de leur déclaration cet aspect contraignant de l'aide sociale, les signataires accèdent finalement dans l'opinion publique la thèse du parasitisme social.

Mais la parade est prévisible. Comment s'acquiescer du devoir de subvenir à ses besoins dans une société qui fait de vous la victime innocente? Évidemment, l'argument nous fait venir la larme à l'oeil. C'est un bon moyen de parvenir à la solidarité sociale. En attendant que ça se passe, il faudra bien convenir un jour qu'une société qui évolue est une société qui vieillit. Et comme le patriarche Abraham, elle a le dos moins large qu'avant.

Philippe BARBAUD docteur en linguistique Université du Québec à Montréal

Dépression et suicide, alcoolisme et toxicomanie

Mme Agnès Gruda LA PRESSE

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article de Michel Toussignant et de Doris Hanigan, paru dans votre édition du 21 septembre, où les auteurs critiquent l'étude que nous avons publiée dans l'Union médicale du Canada sur le suicide et la dépression chez les étudiants de cégep.

La critique des auteurs porte uniquement sur notre haut pourcentage d'idéations suicidaires. Tout d'abord, ceux-ci font une différence entre les idéations suicidaires sérieuses et ce que nous avons appelé des ruminations suicidaires.

La question que nous avons posée dans notre questionnaire était: «Vous est-il déjà arrivé de penser sérieusement à vous suicider?» En ce sens, il s'agit, à mon avis, d'idéations suicidaires sérieuses ou, dans le langage clinique, de ruminations suicidaires. Il ne s'agit pas ici de faire de la sémantique, mais de se rendre compte que cliniquement les

deux termes veulent dire la même chose.

Quant au reste de leur propos, il est correct de croire que nous n'avons pas formulé les questions de la même façon qu'elles l'avaient été dans leur enquête et je suis également d'accord avec leur explication sur les différences d'échantillon, ce que nous rapportons d'ailleurs dans notre texte.

Enfin, lorsque les auteurs rapportent que nous avons conclu sur l'ensemble de la population cégepienne, ils ont certes mal lu l'article. En effet, dès le début de la section sur les résultats, nous mentionnons que ceux-ci proviennent d'un échantillonnage bien précis et qui n'est pas aléatoire. Nous mentionnons également dans la discussion que les résultats portent sur les étudiants qui ont participé à l'enquête; en ce sens, nous n'avons pas conclu que les résultats portaient sur l'ensemble de la population cégepienne.

La critique faite par les auteurs porte donc uniquement sur les ruminations suicidaires, sur les idéations suicidaires sérieuses, devrais-je dire, et montre très bien les différences entre la recherche plus fondamentale et la recherche clinique. En effet, tout bon clinicien dirait, sans aucune enquête, que nos chiffres sur les idéations suicidaires ne sont pas dramatiques puisqu'il arrive à toute personne d'avoir au moins une idée suicidaire sérieuse au cours de sa vie.

Ce qui est beaucoup plus dramatique et ce que nous avons démontré clairement dans notre enquête, tout comme l'a déjà fait l'équipe de Toussignant, est l'incidence des tentatives de suicide chez les jeunes, la relation entre la dépression et le suicide et la présence de l'alcoolisme et des toxicomanies retrouvées dans la population des jeunes suicidaires. La grande majorité de l'article publié dans l'Union médicale porte sur ces variables qui sont beaucoup plus importantes que

les idéations suicidaires qui, somme toute, ne font que 11 lignes dans un article de 5 pages à 3 colonnes. Il n'y a donc pas, à mon avis, matière à fouetter un chat, car il faut bien plus se poser de sérieuses questions en rapport avec les tentatives de suicide, la dépression, l'alcoolisme et les toxicomanies dans le milieu étudiant.

Seules ces variables sont cliniquement valables et peuvent permettre non seulement d'évaluer la situation mais aussi de suggérer des moyens d'évaluation et de traitement pour les étudiants qui ont besoin d'aide afin de contrer ce phénomène alarmant.

C'est d'abord et avant tout cet aspect que nous avons voulu aborder avec notre enquête. Il est malheureux que l'équipe de Toussignant n'argumente pas davantage dans ce sens. Le directeur du Centre de recherche psychiatrique, Yves LAMONTAGNE, m.d. Hôpital Louis-H. Lafontaine

N.B. Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur. Les correspondants doivent inscrire lisiblement leur nom, adresse et numéro de téléphone. LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés. L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions. Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Si possible écrire à la machine, à double interligne. Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse RENSEIGNEMENTS 285-7272 LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

 ABONNEMENT 285-6911 Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h. RÉDACTION 285-7070 PROMOTION 285-7100 COMPTABILITÉ 285-6892 285-6900 ANNONCES CLASSÉES 285-7111 Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h à 17 h. GRANDES ANNONCES 285-7202 Distributions 285-7306 National, Télé-Press 285-7306 Vacances, Voyages 285-7365 Carrières et professions, nominations 285-7320

REPÈRES

Daniloff:
affaire
à suivre

Nicholas Daniloff, qualifié d'« espion » par Mikhaïl Gorbatchev lui-même, n'est plus aujourd'hui entre les mains des Soviétiques. Sans avoir été jugé, il a gagné hier soir Francfort à l'issue d'une semaine de tractations intenses entre MM. Shultz et Chevradnadze qui ont permis sa libération.

Obstinément, les Américains ont refusé toute la journée hier de dévoiler les termes de l'accord qui a mené à la mise en liberté du journaliste de *Us News and World Report*.

Entretiens, le fonctionnaire soviétique aux Nations unies, Guennadi Zakharov, accusé d'espionnage par les États-Unis et arrêté le 23 août dernier à New York, est toujours retenu aux États-Unis.

C'est aujourd'hui, en principe, que l'on devrait connaître la nature de l'entente qui aura permis aux deux Grands, dans un climat de pré-sommet, de « sauver la face ».

L'arrestation de Zakharov par le FBI — qui avait sans doute besoin de redorer son blason après les affaires Howard et Walker — suivait un scénario mis au point avec minutie pendant trois années. Le fonctionnaire soviétique, qui en était à sa première opération du genre, est tombé dans le piège comme un fruit mûr tombe de l'arbre.

Moscou, pris par surprise et étonné que les États-Unis ne se contentent tout simplement pas d'expulser Zakharov, comme cela se fait habituellement dans un cas semblable, arrête une semaine plus tard Nicholas Daniloff. Le KGB prétend que les documents reçus par le journaliste américain des mains d'une connaissance contiennent des renseignements secrets. Le 7 septembre, Daniloff est inculpé d'espionnage en dépit de l'envoi inhabituel par le président Reagan d'une lettre personnelle au dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev, affirmant l'innocence du journaliste et demandant sa libération.

Le 8 septembre, Reagan qualifie l'arrestation de Daniloff d'outrage qui constitue un obstacle majeur à l'amélioration des relations soviéto-américaines.

Le lendemain, Zakharov est officiellement inculpé à New York sous trois chefs d'accusation d'espionnage.

Ce petit jeu de ping-pong entre Moscou et Washington prend des proportions alarmantes lorsque Washington ordonne le 17 septembre l'expulsion de 25 membres de la mission soviétique des Nations unies.

Hier, le président Reagan a répété sa position sur l'affaire Daniloff: pour lui il ne peut être question d'un « échange » entre Daniloff, un « otage innocent », et Zakharov qui avait été pris en flagrant délit.

Or, le scénario le plus probable hier soir était celui d'un échange entre Daniloff et des dissidents soviétiques alors que Zakharov pourrait regagner l'URSS dans quelques jours, une fois la tempête calmée.

Reste que pour Moscou et Washington, il fallait absolument trouver un dénouement acceptable à ces enchevêtrements qui envenimaient les relations, au moment où des accords majeurs semblent possibles sur la question du désarmement et au moment où Gorbatchev et Reagan tiennent mordicus à une rencontre au sommet.

L'économie soviétique a du mal à souffler et un accord sur les armements pourrait lui donner assez d'air pour respirer un peu.

Du côté américain, la question que l'on se posera longtemps sur la « bavure » de l'affaire Daniloff est celle de savoir si elle n'a pas été le fait d'un coup de pouce de l'aile conservatrice qui souhaite qu'un accord sur les armements soit reporté aux calendriers grecques.

GILLES TOUPIN

TENSION ENTRE L'ARMÉE ET LES MILICES CHRÉTIENNES

Un autre journaliste français est enlevé à Beyrouth-Ouest

BEYROUTH — Un journaliste français a été enlevé dimanche à Beyrouth-Ouest et un colonel de l'armée assasiné hier à Beyrouth-Est, alors que la tension entre l'armée libanaise et les milices chrétiennes s'accroît.

La milice chiite Amal a lancé une vaste chasse à l'homme pour tenter de retrouver le reporter-caméraman Jean-Marc Sroussi enlevé dans un secteur contrôlé essentiellement par Amal. Les opérations sont étroitement supervisées par le dirigeant chiite Nabih Berri. Ce nouveau rapt porte à neuf le nombre d'otages français détenus au Liban sur un total d'au moins 20 étrangers portés disparus.

Un porte-parole de l'ambassade de France a déclaré que Jean-Marc Sroussi, 40 ans, avait été enlevé au moment où il pénétrait en voiture dans le secteur musulman de la capitale. Les médias locaux ont indiqué que Sroussi avait franchi la ligne de démarcation entre les secteurs chrétien et musulman pour tenter d'obtenir des informations sur son assistant Fouad Souleiman, chrétien d'origine syrienne, enlevé la semaine dernière.

Vendredi, le journaliste bri-

tannique David Hirst, correspondant du *Guardian*, avait, lui, échappé à une tentative d'enlèvement dans la banlieue chiite.

À Beyrouth-Est, la tension est remontée brusquement entre les miliciens des Forces libanaises (chrétiennes) et l'armée libanaise, après l'intervention de cette dernière samedi et dimanche pour mettre fin aux combats, dans le faubourg d'Achrafieh, entre les FL et une faction chrétienne dissidente soutenant Elie Hobeika, ex-chef des FL. Les affrontements ont fait au moins 65 morts.

Les Forces libanaises ont émis un communiqué accusant des officiers de l'armée d'avoir participé à une fusillade dimanche à un point de contrôle de la milice, au cours de laquelle deux combattants chrétiens sont morts. Dans ce qui semble un acte de vengeance, le commandant de la 5e brigade de l'armée libanaise, le général Khalil Kanaan, a été assassiné hier dans la nuit à son domicile à Hazmiyeh.

Selon Samir Geagea, chef des FL (milice maronite), les combats de samedi à Beyrouth-Est ont été provoqués par une tentative de la Syrie d'infiltrer des secteurs sous contrôle chrétien

pour les remettre à son allié Elie Hobeika.

« Les armes que nous avons confisquées étaient syriennes. La Syrie a financé et entraîné les assaillants », a-t-il dit dans une conférence de presse au quartier général des FL.

Il a salué l'armée libanaise, qui est intervenue pour faire échouer l'assaut des partisans de Hobeika, son prédécesseur à la tête des FL, renversé par Geagea en janvier dernier. Hobeika s'était alors réfugié à Damas.

Geagea a lancé une mise en garde contre toute nouvelle tentative d'infiltration à travers la ligne de démarcation qui sépare les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth, « parce qu'en cas d'une telle tentative nous serons forcés à nous infiltrer vers l'ouest (musulman) », a-t-il dit.

Le chef des FL a ajouté que l'attaque des partisans de Hobeika visait à perturber les négociations de paix qui ont commencé au début du mois entre ministres chrétiens et musulmans au sein du gouvernement. « Nous soulignons que les négociations doivent se poursuivre », a-t-il dit.

— Reuter et AFP



Jean-Marc Sroussi, le journaliste français enlevé dimanche à Beyrouth-Ouest est un reporter-caméraman pigiste. Cette photo a été prise en février dernier.

La percée du parti de Demirel modifie le paysage politique turc

ANKARA — Le paysage politique turc a été redéfini dimanche à la faveur d'élections législatives partielles, marquées par le retour en force de l'ancien premier ministre conservateur Suleyman Demirel renversé en 1980 par des généraux qui voulaient en finir avec l'instabilité politique et placer leur pays sur la voie d'une démocratie étroite-ment surveillée.

En prenant la deuxième place, dans ce scrutin, derrière le Parti de la mère patrie (ANAP — droite) du premier ministre Turgut Ozal, le Parti de la juste voie (PJV — droite), soutenu par M. Demirel, a fait voler en éclats le cadre strictement délimité par les militaires avant qu'ils ne restituent le pouvoir aux civils, en 1983. L'ANAP est en effet le seul survivant des trois partis autorisés par les militaires lors des élections du « retour à la démocratie » de novembre 1983.

Bien que vainqueur des élections avec six des onze sièges en jeu (sur les 400 que compte le Parlement) et 32 p. cent de l'ensemble de suffrages, l'ANAP, a reculé de plus de 11 p. cent par rapport à son score de 1983, payant ainsi la persistance de graves difficultés économiques, estiment les analystes.

Ce scrutin a également illustré l'effritement d'une formation créée il y a trois ans et regroupant des libéraux, des intégristes musulmans, des extrémistes de droite et des sociaux-démocrates.

Ce phénomène va s'accroître, provoquant le ralliement de nombreux élus au PJV, espèrent les amis de M. Demirel, qui ont annoncé leur intention d'accroître la pression sur l'ANAP jusqu'à l'organisation d'élections générales avant la date prévue de la fin de 1988.

Le PJV a été reconstitué sur les

ces du Parti de la justice, au pouvoir en 1980 avant sa dissolution par les militaires. Il entend aussi obtenir la réforme de la Constitution 1982 qui prévoit l'interdiction des partis d'avant 1980 et prive les anciens dirigeants d'activité politique pendant dix ans.

S'estimant néanmoins toujours dépositaire de la légitimité du pouvoir, M. Ozal a clairement écarté, au lendemain du scrutin, l'hypothèse d'élections anticipées, arguant de la confortable majorité (237 sièges sur 400) dont il dispose au Parlement.

Quel que soit le schéma retenu pour parvenir à une fusion de la droite, qui apparaît inévitable à terme, celle-ci détient désormais dans son ensemble une écrasante majorité sur l'échiquier politique turc. Elle relègue ainsi la gauche à l'un de ses scores (31 p. cent) les plus médiocres de l'histoire de la République.

La gauche est en effet la grande perdante d'élections dans lesquelles sa principale formation, le Parti populiste social-démocrate (PPSD), n'a enlevé qu'un siège et compte désormais 85 députés. Elle a souffert des divisions nées de la création, l'an dernier, du Parti de la gauche démocratique (5 sièges), soutenu par un autre ancien premier ministre, M. Bulent Ecevit, lui aussi interdit d'activité politique jusqu'en 1992.

Le projet à long terme que semble vouloir mettre en œuvre M. Ecevit, afin de réunifier la gauche, mais en écartant ceux qui ont accepté les conditions posées par les généraux en 1983, appelle aussi une redéfinition de ce côté du paysage politique turc.

— AFP



Le leader chinois Deng Xiaoping (à gauche) photographié en compagnie du général Jaruzelski (à droite). Les deux hommes sont entourés d'interprètes et de conseillers.

La Chine et la Pologne rétablissent leurs relations de parti à parti

PEKIN — La Pologne est devenue hier le premier des pays de l'Est à restaurer des relations de parti à parti avec la Chine, après un intermède de plus d'un quart de siècle.

« Nos relations vont désormais se développer très rapidement », a déclaré avec chaleur le secrétaire-général du Parti communiste chinois M. Hu Yaobang, le visage éclairé d'un large sourire, alors qu'il serrait vigoureusement la main du premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), le général Wojciech Jaruzelski.

Au cours de ces entretiens, qui consacrent de facto la reprise au plus haut niveau des relations entre les deux partis communistes, M. Hu Yaobang a accepté une invitation à se rendre en visite en Pologne, selon l'agence Chine Nouvelle.

« Nos deux pays partagent des vues similaires sur nombre de questions, bien qu'ils conservent certaines différences », a déclaré sans expliquer quelles sont ces

différences le général Jaruzelski, cité par l'agence chinoise.

L'homme fort de la Chine Deng Xiaoping avait déclaré auparavant au général Jaruzelski: « Si nous réussissons notre travail de construction, nous pourrions montrer la supériorité du socialisme sur le capitalisme ».

« Le communisme signifie-t-il pauvreté? Marx disait que tout le monde doit acquérir des biens en fonction de ses besoins. « Mais si le communisme signifie pauvreté, il n'y a rien à distribuer. Cela pour dire qu'après les années cinquante nous avions mal compris ce que signifie le socialisme », a ajouté dans un éclat de rire M. Deng, 82 ans, le principal artisan des réformes économiques chinoises depuis 1978.

Le général Jaruzelski est le premier chef d'État et du parti d'un pays de l'Est, hormis la Roumanie, en visite en Chine depuis la rupture Moscou-Pékin au début des années soixante pour des raisons idéologiques et stratégiques.

photo Reuter

— AFP

PAS DE SCRUTIN ANTICIPÉ EN AFRIQUE DU SUD

La Chambre renverse le veto de Reagan malgré son offre de nouvelles sanctions

WASHINGTON — La Chambre des représentants a rejeté massivement (313 voix contre 83) hier le veto opposé par le président Reagan à une loi imposant des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Cherchant à régler son différend avec le Congrès, le président s'était pourtant, peu de temps avant le vote, déclaré prêt à décréter une nouvelle série de mesures plus limitées que celles votées à la majorité simple par le Congrès, notamment interdisant tout nouvel investissement et importation de charbon et d'acier d'Afrique du Sud.

Ces mesures détaillées dans

une lettre adressée au chef du groupe conservateur du Sénat Robert Dole n'ont pas empêché la Chambre de rejeter le veto présidentiel.

Le Sénat, où le Parti républicain de Reagan est majoritaire, doit se prononcer aujourd'hui ou demain sur le veto et bien qu'il ait adopté les sanctions par 84 voix contre 14, l'issue de ce vote est plus incertaine qu'elle n'était pour la Chambre. Il manquerait au président de 4 à 8 voix. Le sénateur républicain Richard Lugar a estimé que les propositions de M. Reagan étaient insuffisantes et venaient trop tard.

D'autre part, le président sud-africain, M. Pieter Botha, a écarté hier les rumeurs d'élections anticipées avant la fin de l'année, mais a laissé entendre qu'elles pourraient avoir lieu au début de l'année prochaine. Dans son discours, à East London, M. Botha n'a annoncé aucune nouvelle initiative gouvernementale au profit de la majorité noire.

Dans sa lettre aux dirigeants du Congrès, M. Reagan condamnait la politique raciale du gouvernement de Pretoria et estime que ce dernier, au cours des derniers mois, s'est « tourné vers la répression » au lieu de suivre « le

chemin un moment prometteur de la réforme et du dialogue ».

Les nouvelles mesures proposées par M. Reagan sont les suivantes :

- interdiction de tout nouvel investissement américain en Afrique du Sud, sauf ceux touchant des sociétés possédées par des noirs ;
- interdiction de l'importation aux États-Unis de fer et d'acier sud-africain ;
- interdiction pour le gouvernement sud-africain et ses administrations de posséder des comptes bancaires américains ;
- aide de \$25 millions pour les déshérités sud-africains ;

■ revue des moyens de réduire la dépendance américaine envers les minéraux stratégiques sud-africains.

Ces mesures s'ajouteraient à celles déjà prises l'an dernier par M. Reagan et renouvelées début septembre, notamment l'interdiction de la vente des Krugers (pièces d'or) sud-africains aux États-Unis.

M. Reagan a réaffirmé dans sa lettre aux dirigeants du Congrès que les sanctions approuvées par le Congrès « nuiraient aux victimes de l'apartheid ».

— Reuter, AFP et UPI

Cette nuit pendant que vous dormirez, les directeurs de nos magasins compteront la marchandise et réduiront les prix pour **LA LIQUIDATION APRÈS-INVENTAIRE DE SEARS**

**Les ensembles
Sears-O-Pedic fermes
sont en solde à**

229⁹⁹
lit 1 place

279⁹⁹ lit 2 places **329⁹⁹** grand lit 2 places

Recouvrements dépareillés pour de meilleurs prix.
Série 73550



**Liquidation
fin de saison**

**Rabais
25% - 40%**

Rabais sur 3 modèles en magasin de pneus
radiaux et de tourisme. Modèles fin de série.
No 63000-7300 et 77200.

**Coordonnés
molletonnés
pour fillettes**

Ord. 13,99\$-19,99\$

9⁹⁹
ch.

Rabais 4\$-10\$ sur un choix de modèles en
molleton pour fillettes. Tailles 8 à 16.

**Moquette à velours
à envers jute**

Ord. 58,99\$

29⁴⁹
v² Couleur Suprême. No 13600.

Ord. 52,99\$

26⁴⁹
v² Open Home. No 13660.

Rabais sur moquettes Couleur Suprême et
Open Home. Jusqu'à épuisement des stocks.

**Pantalons tout-aller
pour garçons**

12⁹⁹ 14⁹⁹
et ch.

Assortiment de tailles 8 à 16. Val. 22\$ à 26\$

**Superbes
sacs à main**

Ord. 15\$

9⁹⁹
ch.

Ord. 25\$

14⁹⁹
ch.

Sélection de modèles en cuir et matières synthétiques.
Modèles dont sacs à compartiments, polochons et
autres.

**Congélateur
Kenmore
10.1 pi³ de qualité**

329⁹⁹
ch.

Congélateur-coffre à isolation de mousse 4 1/2".
Pour 353 lb. Blanc. No 47110.

**Super prix!
Magnéscope
super Beta**

Ord. 699,99\$

499⁹⁹
ch.

Magnéscope d'excellente qualité. No 30225.

**Bon prix!
Magnéscope
VHS**

Ord. 599,99\$

479⁹⁹
ch.

Voici un prix dont vous voudrez profiter! No 30326.

**Rabais
1/3**

**Sélection de pantalons
en velours côtelé
pour hommes**

Choix de tailles et de couleurs.

VENEZ TÔT AFIN DE PROFITER DES OFFRES SPÉCIALES DES DIRECTEURS DÈS 9 H 30.

Rabais 150\$. Machine à coudre
Kenmore. No 81765.
Sears ord. 529,99\$. Ch.....379,99\$

Rabais 90\$. Appareil Power Spray
à laver les tapis. No 78198.
Sears ord. 379,98\$. Ch.....289,98\$

Rabais 20\$. Radio/magnéto-
cassette. No 20642.
Sears ord. 119,99\$. Ch.....99,99\$

Rabais 1/3 sur pièces de service
Lutèce en verre.
Sears ord. 5,99\$-17,99\$...3,95 à 11,87\$

Rabais 1\$. Jeu de 4 verres à jus ou
old fashioned.
Sears ord. 2,99\$. Ch.....1,99\$

Rabais 20%. Sélection de miroirs
Venez voir notre assortiment!

Rabais 20%-40%. Sélection
d'éclairages. Modèles de table, de bureau
ou lampadaires.

Rabais 20\$. Batterie de cuisine
7 pièces d'Italie.
Sears ord. 79,95\$. Ch.....59,95\$

Rabais 30\$. Congélateur-coffre
12.4 pi³. No 47220.
Sears ord. 429,99\$. Ch.....399,99\$

Rabais 30\$. Sécheuse compacte
3 programmes. No 66500.
Sears ord. 359,99\$. Ch.....329,99\$

Rabais 20%. Sélection
d'ensembles de radio pour l'auto.
Sears ord. 79,99\$-239,99\$.
Ch.....63,99\$-191,99\$

Lumière de frein Lucas.
No 85760. Ord. 27,99\$. Ch.....9,99\$
Installé.....24,99\$

Lumière de frein Blazer.
No 85759. Ord. 19,99\$. Ch.....5,99\$
Installé.....20,99\$

Rabais 5\$. Ensemble 2 pièces pour
tout-petits. Tailles 2-3X.
Sears ord. 12,99\$. Ch.....7,99\$

Rabais 5\$. Salopette en denim pour
bébé. 20-32 lb.
Sears ord. 12\$. Ch.....6,99\$

Rabais 1/3. Sélection de
chaussures habillées pour dames.
Sears ord. 35\$-45\$.
Paire.....22,99\$-29,99\$

Réclame de pantalons habillés
pour hommes. Choix de modèles pour
l'automne. Ch.....19,99\$ à 24,99\$

Liquidation de chemises habillées
à manches longues pour hommes.
Ch.....9,99\$

Rabais jusqu'à 50% sur
gilets et pulls en laine d'agneau
pour hommes.
Ord. jusqu'à 19,99\$. Ch.....9,99\$

Superbes hauts de marques
réputées pour jeunes hommes.
Ch.....12,99\$

Pantalons de marques réputées pour
hommes. Playboy, Jordache, Sergio Valente.
Ch.....14,99\$

Ensemble 2 pièces molletonné
pour fillettes. Tailles 4-6X.
Sears ord. 14,99\$. Ch.....9,99\$

Hauts et pantalons pour
fillettes. Tailles 7-16 et 4-6X.
Ch.....8,99\$-14,99\$



La carte de crédit N°1
des magasins à rayons au Canada!

**AUJOURD'HUI, NOUS FERMONS NOS PORTES À 17H AFIN DE
MIEUX PRÉPARER CETTE GRANDE LIQUIDATION**

Prix en vigueur du 1er au 4 octobre 1986, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Vertu, 335-7770; **Brossard**, Mail Champlain, 465-1000; **Anjou**, Galeries d'Anjou, 353-7770; **Laval**, Carrefour Laval, 682-1200; **LaSalle**, Carrefour Angrignon, 364-7310. Copyright Canada, 1986, Sears Canada Inc.

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

CONFÉRENCES

■ Le YWCA, 1355 ouest, boulevard Dorchester (866-9941), présente dans le cadre de ses lunchs du mardi, une causerie de Mme Lyse Blanchard, directrice du YWCA, intitulée «**La droite et le féminisme: quel est l'enjeu?**», le 30 septembre, de 12 h 15 à 13 h 30. Prix d'entrée, 2 \$. Un café sera servi.

■ La Fondation culturelle troisième âge Jean-de-Brébeuf, présente la première d'une série de deux causeries-données par M. André Champagne, professeur d'histoire au collège Brébeuf, intitulée «**Missolini et l'Italie: naissance d'une dictature**», le 30 septembre, à 13 h 30, au pavillon Lallemand du collège Brébeuf, 5 625, rue Decelles. Renseignements complémentaires: 342-1624 ou 342-1320, poste 304.

■ La Société d'étude et de conférences présente une conférence de Mme Héliane Pednault, journaliste, auteure, sur le thème «**La passion selon Simone de Beauvoir**», le 30 septembre, à 14 h, à l'auditorium de la Banque Royale du Canada, 1, place Ville-Marie, mezzanine 2. Renseignements: 252-3000, poste 3709.

■ La Société historique Cavalier-de-LaSalle présente une causerie de M. Pierre McDuff sur les 150 ans du diocèse de Montréal, le 30 septembre, à 19 h 30, à l'Octogone, 1 080, rue Dollard, à LaSalle.

■ L'Association des professionnels de la bureautique présente une conférence de M. Jacques Pigeon, sous-ministre adjoint au ministère des Communications du Québec, intitulée «**La télématique, la réalité d'aujourd'hui**», le 30 septembre, à 17 h, au Mount Steph Club, 1 440, rue Drummond. Renseignements: 878-4651.

■ «**Spirale Amitié**» association sans but lucratif pour personnes seu-

les, présente une conférence du Dr Jean-Jacques Bourque, intitulée «**Adolescent, adolescente et famille monoparentale**» le 30 septembre, à 20 h, au Holiday Inn, Place-Dupuis. Renseignements: 932-4908.

■ Jamgon Kongtrul Rinpoché, de l'école Kagyupas de bouddhisme tibétain, donnera une conférence intitulée «**Transformer les conflits émotionnels en sagesse**», le 30 septembre, à 19 h 30, en l'église Unitarienne de Montréal, à l'angle des rues Sherbrooke et Simpson. Contribution suggérée: 5 \$. Le 1er octobre, à 20 h, il donnera une causerie intitulée «**Méditation en action**», au 5311, avenue du Parc, local 200 (279-9115 ou 274-0300); contribution suggérée, 6 \$. Enfin, le 2 octobre, il parlera sur le thème «**Voeux de refuge et initiation à la pratique du chrenrezig**», à 19 h 30, au 5 847, rue McLynn (métro Plamondon, autobus 161 ouest); 731-9266, 747-3017 ou 721-3461; contribution suggérée, 6 \$.

MAISONS DE LA CULTURE

Côte-des-Neiges, 5 290, chemin de la Côte-des-Neiges (872-6889); récital de André Gagnon, le 30 septembre, à 20 h. On doit se procurer des billets gratuits aux maisons de la culture ou aux succursales de la Banque d'Épargne des quartiers qu'elles desservent.

RÉUNIONS

■ Le Club Richelieu de l'île-des-Sœurs tient une réunion le 30 septembre, à 19 h, à La Bonne Table, dans le centre commercial de l'île-des-Sœurs. Renseignements: Dorothee Berthiaume, 768-8650 ou 871-7100, poste 1647; Monique Crevier, 849-1351.

■ JASS Inc., un organisme sans but lucratif, organise dans le cadre de ses ateliers-rencontres pour person-

nes seules (des deux sexes) qui veulent se faire des amis les mardis à 18 h 30, un **cinéma-rencontre** avec discussion. Une invitation particulière est lancée aux personnes accompagnées de leurs parents âgés de plus de 60 ans et des parents accompagnés de leur fille et leur fils seul. Renseignements: 388-8727.

■ Ressource-Logement Villieray invite les locataires à des séances d'information sur la façon de préparer une audition à la Régie du logement pour une fixation de loyer, tous les mardis, à 19 h 30, jusqu'au 4 novembre, ainsi que les jeudis, à 13 h 30, du 11 septembre au 18 novembre. C'est au 6 747, rue Saint-Denis. Renseignements complémentaires: 272-9006, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30.

■ Le mouvement «**Action-Chômage de Montréal**» invite les chômeurs et chômeuses à ses rencontres d'information sur la loi de l'assurance-chômage, en français, les mardis et jeudis, à 13 h, ainsi que les mercredis, à 19 h; en anglais, le 3e mercredi de chaque mois, à 13 h, au 6 839-A, rue Drolet, local 304 (métro Jean-Talton). Renseignements: 271-4099.

■ «**Les sans-emploi de 40 ans et plus du Québec**» organisent des ateliers-rencontres pour les sans emploi de la région de Montréal (portant sur la recherche active et collective d'emploi; la création de sa propre entreprise; échange d'idées et organisation d'activités diverses), tous les lundis, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h, au CLSC Centre-Sud, 1 705, rue de la Visitation, local 302, ainsi que tous les mardis, à 14 h, au centre Saint-Louis-de-Montfort, 25, rue Saint-Louis, quartier Pont-Viau, à Laval. Renseignements complémentaires: 662-1483.

SANTÉ

■ L'Hôpital Notre-Dame présente une conférence du Dr Jean Latrelle, chef du Service d'oncologie de l'Hôtel-Dieu, et de Mme Marjolaine Mailhot, du Service de diététique de l'Hôtel-Dieu, sur le thème «**Nutrition et cancer**», le 30 septembre, à 12 h, à l'auditorium Rousselet de l'hôpital Notre-Dame, au rez-de-chaussée du pavillon Lachapelle, 1 560 est, rue Sherbrooke. Entrée libre. Bienvenue au public.

■ Le Collège Montmorency, 475, boulevard de l'Avenir (porte no 2), à Laval présente une conférence de MM. Marc Berlinguet et Michel Doré sur le thème «**Crise cardiaque...qu'il faut faire**», le 30 septembre, à 19 h 30. Coût: 8 \$. Renseignements: 667-3714.

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, invite les parents d'enfants d'un à cinq ans à une série de deux rencontres sur l'**alimentation de l'enfant**, les 1er et 8 octobre, à 9 h. Réservations: 463-2850, poste 217.

■ Les **diabétiques du Nord de Montréal** tiennent une réunion le 30 septembre à 19 h 30, à la salle polyvalente de l'aile J de l'hôpital du Sacré-Coeur, 5 400 ouest, boulevard Gouin, sur le thème «**Comment mesurer le taux de sucre dans le sang**». Renseignements: 331-4008.

■ Le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil, organise une session de six séances de **training autogène** à l'intention des gens de son territoire ayant des problèmes de stress et d'insomnie. Possibilité de six soirées commençant le 21 octobre ou de six après-midi, à partir du 23 octobre. Inscriptions avant le 2 octobre: 463-2850, poste 202.

■ L'Organisation montréalaise des personnes atteintes de cancer

(OMPAC) invite les personnes atteintes de cancer et leur entourage immédiat à venir partager leur vécu au cours de réunions qui se tiennent tous les mardis, à 19 h 30, au local de l'organisme, au 7 229, rue Saint-Denis (métro Jean-Talton). Renseignements: 273-3676.

■ Le Centre Sheraton, 1 201 ouest, boulevard Dorchester, offre des séances de **hatha-yoga** les mardis, à 17 h 45 ou les jeudis, à 12 h 30. Il est possible d'utiliser la piscine, le sauna, le bain turquois et le gymnase. Renseignements: 288-9179 ou 878-2000.

■ Des rencontres de «**Rétablissement Inc.**», méthode structurée et simple d'auto traitement en groupe

avec l'aide de bénévoles, se tiennent à l'intention des personnes souffrant de malaises d'origine nerveuse ou psychologique, les lundis, à 20 h, au 3 580, rue Van Horne; les mardis à 14 h, au CLSC Mercier, 6 850 est, rue Sherbrooke; les mardis, à 20 h, au Centre communautaire Saint-Joseph, 1 450, boulevard Pie X (salle 26), quartier Chomedey, à Laval. La participation à ces rencontres est gratuite.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ Le Service des sports de l'Université de Montréal reçoit encore jusqu'au 3 octobre les inscriptions pour diverses activités dirigées, au 2 100, boulevard Edouard-Montpetit, de 9 h à 20 h. Renseignements: 343-6150.

CINÉMA

ASTRE (1): «Thérèse»: 19 h 15, 21 h.

ASTRE (2): «Karate Kids»: 19 h 15, 21 h 15.

ASTRE (3): «Top Gun»: 19 h 10, 21 h 10.

ASTRE (4): «House»: 19 h, 20 h 45.

BERRI (1): «Un matin, une vie»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BERRI (2): «Les anges sont pliés en dieux»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BERRI (3): «Thérèse»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BERRI (4): «Le diable au corps»: 12 h, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.

BERRI (5): «L'Opéra de Malandro»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

BIJOU: «Vacances au Portugal»: 12 h 10, 15 h 44, 21 h 10. «Raspoutine»: 13 h 35, 17 h, 20 h 35.

BONAVENTURE (1): «Mona Lisa»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

BONAVENTURE (2): «About last night»: 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.

BROSSARD (1): «Amazonia la jungle blanche»: 19 h 30, 21 h 30.

BROSSARD (2): «À propos d'hier soir»: 19 h, 21 h 15.

BROSSARD (3): «Un matin, une vie»: 19 h, 21 h.

CAPITOL: «Teen Wolf»: 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50.

CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «Parole de flic»: 19 h 30. «Un matin, une vie»: 21 h 20.

CARREFOUR (2): «Académie de police III»: 19 h 30. «Cobra»: 21 h 05.

CARREFOUR LAVAL (1): «À propos d'hier soir»: 19 h 10, 21 h 25.

CARREFOUR LAVAL (2): «Le diable au corps»: 19 h 20, 21 h 30.

CARREFOUR LAVAL (3): «Un matin, une vie»: 19 h 15, 21 h 20.

CARREFOUR LAVAL (4): «Stand by me»: 19 h 05, 21 h.

CARREFOUR LAVAL (5): «Les anges sont pliés en dieux»: 19 h 30, 21 h 15.

CARREFOUR LAVAL (6): «Le déclin de l'empire américain»: 19 h, 21 h 10.

CARRÉ SAINT-LOUIS: «Dépannage en tous genres»: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15.

«Partouzes très spéciales»: 12 h 45, 16 h 40, 20 h 30. «Fessées intimes»: 14 h, 17 h 55, 21 h 40.

CARTIER-LAVAL: «Trois hommes et un couffin»: 19 h 15, 21 h 15.

CHAMBLY: «Ferris Bueller, la première aventure de Sherlock Holmes». Lun., ven., sam., 19 h 30; dim., 13 h 30, 19 h 30.

Prenez vos aises, la classe Affaires déploie ses ailes

Espace, confort et distinction, la classe Affaires d'Air Canada s'affirme

comme la norme d'excellence en Amérique du Nord. En vol, la cabine classe Affaires est spécialement aménagée pour vous offrir un espace de suprême sérénité. Votre fauteuil, d'une insolente largeur, vous offre l'inclinaison la plus horizontale et le plus de place pour les jambes disponible en avion avec même, en exclusivité, un repose-

piéd! La plus grande table du ciel se déploie devant vous, pour vous permettre de travailler, ou de boire et de manger sur serviette de lin et dans de la véritable porcelaine.

monde s'assortit de la meilleure grille horaire. Déjà huit destinations au Canada et aux États-Unis. À partir du 16 novembre, sept autres grandes villes d'Amérique du Nord. De plus, les membres de l'Aéroplan bénéficieront sur certains vols d'un boni de 1 000 milles à l'aller et au retour sur chaque voyage effectué entre le 16 novembre 1986 et le 31 janvier 1987. Prenez vos aises, le confort ne connaît plus de frontière, la classe Affaires déploie ses ailes.



Classe Affaires



AIR CANADA



LE 50^e ANNIVERSAIRE D'AIR CANADA

MEMBRE DE L'ALLIANCE CANADIENNE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES

DRP 15008

SPECTACLES

CINÉMA

CHAMPLAIN (1): «Amazonia, la jungle blanche». 19 h 05, 21 h 05.
CHAMPLAIN (2): «Moment de vérité». 19 h 20, 21 h 30.
CHATEAUGUAY (1): «Le déclin de l'empire américain». 19 h 30, 21 h 30.
CHATEAUGUAY (2): «L'Égal Égales». 18 h 50, 21 h.
CINÉMA V: «Vagabonds». 19 h. «Sleepers». 19 h 15. «Fellini's Satyricon». 21 h 15. «Kamilla». 21 h 30.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Houses». 18 h 10, 21 h 40. «Sans issues». 19 h 50.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «A propos d'hier soir». 21 h. «Vampire, vous avez dit vampire». 19 h 05.
CINÉMA DE PARIS: «Texas chainsaw massacre II». 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 15.
CINÉMA DU VILLAGE: «Delivery Boys». 13 h, 14 h 30, 15 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h, 20 h 30, 22 h.
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOIS: «El Sur». 18 h 35. «Café». 20 h 35.
CINÉPLEX (1): «Back to school». 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40.
CINÉPLEX (2): «Uffonia». 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.
CINÉPLEX (3): «Legal Eagles». 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
CINÉPLEX (4): «Armed and dangerous». 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
CINÉPLEX (5): «About last night». 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.
CINÉPLEX (6): «Mona Lisa». 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
CINÉPLEX (7): «A letter to Brezhnev». 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
CINÉPLEX (8): «Decline of American empire». 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
CINÉPLEX (9): «Karate Kid». 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45.
COMMODORE: «La vie amoureuse d'une femme émanquée». «Les fantasmes d'une infirmière». «Je t'offre mon corps».
COMPLEXE DES JARDINS (1): «Neuf semaines et demie». 13 h 10, 15 h 35, 18 h, 20 h 25.
COMPLEXE DES JARDINS (2): «Splash». 14 h 55, 19 h. «Le clochard de Beverly Hills». 12 h 50, 16 h 55, 21 h.
COMPLEXE DES JARDINS (3): «La femme perverse». 14 h 40, 18 h 35. «Raspoutine». 12 h 30, 16 h 25, 20 h 20.
COMPLEXE DES JARDINS (4): «Retour à l'école». 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
COMPLEXE GUY-FAVREAU (2000 o., Dorchester): «The Champions». 19 h, 21 h.
CREMAZIE: «Le déclin de l'empire américain». 12 h 30, 14 h 30, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 35.
CRISTAL: «To Live and die in L.A.».
DAUPHIN (1): «Raffinement».
DAUPHIN (2): «Trois hommes et un couffin». 19 h, 21 h.
DECARIE (1): «Stand by me». 19 h, 21 h.
DECARIE (2): «Karate Kid». 19 h 10, 21 h 20.
DORVAL (2): «Extremities». 18 h, 19 h 50, 21 h 40.
DORVAL (3): «The Fly». 19 h 15, 21 h 20.
ÉLYSÉE (1): «37,2 le matin». 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 45.
ÉLYSÉE (2): «37,2 le matin». 19 h 30, 21 h 45.
L'ERMITAGE: «Ortelio». 20 h.
EVE: «The Comeback of Marilyn». 10 h, 12 h 45, 15 h 30, 18 h 20, 21 h 05. «Pleasure Zone». 11 h 25, 14 h 10, 17 h, 19 h 45.
FAIRVIEW (1): «Top Gun». 19 h 10, 21 h 20.
FAIRVIEW (2): «Crocodile Dundee». 19 h 30, 21 h 35.
GREENFIELD (1): «Aliens». 19 h, 21 h 35.
GREENFIELD (2): «Top Gun». 19 h 15, 21 h 25.
GREENFIELD (3): «Teen Wolf». 18 h, 19 h 55, 21 h 50.
GUY: «My breakfast with André». 10 h, 12 h 55, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 40. «Body girls». 11 h 20, 14 h 15, 17 h 10, 20 h 05.
IMPERIAL: «Aliens». 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35.
JEAN-TALON: «Un matin, une vie». 19 h 15, 21 h 15.
KENT (1): «Top Gun». 19 h 10, 21 h 20.
KENT (2): «Extremities». 18 h, 19 h 50, 21 h 40.
L'AMOUR: «Tower of powers». 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55. «Maneaters». 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25.
LAURIER: «Les trois couronnes du mariage». 17 h, 21 h 30. «Année du soleil tranquille». 19 h 15.
L'AUTRE CINÉMA: «Sonia». 19 h. «Pellans». 19 h 15. «Identification d'une femme». 21 h 15. «La diagonale du fou». 21 h 30.
LAVAL (1): «Aliens». 19 h, 21 h 35.
LAVAL (2): «Top Gun». 19 h 15, 21 h 25.
LAVAL (3): «The Fly». 19 h 15, 21 h 20.
LAVAL (4): «Tenue de soirée». 18 h, 19 h 45, 21 h 30.
LAVAL (5): «Teen Wolf». 18 h, 19 h 55, 21 h 50.
LE/THE CINÉMA: «Manhunters». 19 h, 21 h 15.
LOEWS (1): «Aliens». 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., minuit.
LOEWS (2): «Where the river runs black». 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 20.
LOEWS (3): «The Name of the Rose». 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., minuit.
LOEWS (4): «Ruthless People». 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 10.
LOEWS (5): «The Boy who could fly». 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 20.
MILIEU (5380 Saint-Laurent): «The Element of Crimes». 19 h 30, 21 h 30.
ODEON LAVAL (1): «Amazonia, la jungle blanche». 19 h 45, 21 h 45.
ODEON LAVAL (2): «Moment de vérité». 19 h 20, 21 h 30.
OMEGA (1): «Retour à l'école». Ven., 14 h 45, 18 h 30, 22 h 15; du lun. au jeu., 21 h 30. «Remo, sans arme et dangereux». Ven., 12 h 45, 16 h 30, 20 h 15; du lun. au jeu., 19 h 30.
OMEGA (2): «Photo intime de jeune fille». Ven., 13 h 30, 16 h 25, 19 h 20, 22 h 15; du lun. au jeu., 10 h 50. «Christos». Ven., 15 h, 17 h 55, 20 h 45; du lun. au jeu., 19 h 30.
OUIMETOSCOPE: «Highlanders». 19 h 15, 21 h 30. «Escalier C». 19 h, 21 h.
OUTREMONT: «Pérol en la demeure». 19 h 15. «Conseil de famille». 21 h 30.
PALACE (1): «Top Gun». 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.
PALACE (2): «Crocodile Dundee». 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.
PALACE (3): «Men's Club». 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 05.
PALACE (4): «The Transformers». Sam., dim., 12 h 40, 14 h 20, 16 h. «Extremities». 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.
PALACE (5): «Ferris Bueller's day off». 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.
PALACE (6): «The Fly». 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 20.
PAPINEAU (1): «Photos intimes de jeunes actrices». 12 h, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. «Christos». 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 55.

PAPINEAU (2): «Collégiennes passionnées». 12 h, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 10. «Jouissances sur canapés». 13 h 25, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 30.
PARADIS (1): «A propos d'hier soir». 21 h 20. «Labyrinthes». 19 h 30.
PARADIS (2): «Le moment de vérité». 21 h. «La cage aux folles III». 19 h 15.
PARADIS (3): «Retour à l'école». 21 h 10. «Un été pourri». 19 h 15.
PARIS (1): «Le vol du sphynx». 19 h. «Un matin, une vie». 20 h 55.
PARIS (2): «La couleur pourpre». 20 h.
PARISIEN (1): «La brûlure». 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.
PARISIEN (2): «Tenue de soirée». 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h, 19 h 45, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 15.
PARISIEN (3): «Black Mic Mac». 12 h 10, 14 h 05, 16 h, 17 h 55, 19 h 50, 21 h 45. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 35.
PARISIEN (4): «Top Gun». 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 40.
PARISIEN (5): «Le lieu du crime». 13 h 20, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam., 11 h 05.
PLACE DU CANADA: «Ortelio». 20 h.
PLACE DU PARC (1): «Yiddish Connections». 19 h 30, 21 h 30.
PLACE DU PARC (2): «Marche au pas». 18 h, 19 h 40, 21 h 20.
PLACE DU PARC (3): «Yiddish Connections». 18 h, 19 h 45, 21 h 40.
PLACE LONGUEUIL (1): «Le déclin de l'empire américain». 19 h 30, 21 h 30.
PLACE LONGUEUIL (2): «Houses». 19 h 15, 21 h 15.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Stand by me». 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 35.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «My beautiful lady». 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Morning man». 12 h 30, 14 h 10, 16 h, 18 h, 20 h, 21 h 45.
RIO (1): «Médécine pour femmes seules». «Jeunes bourgeoises». «Les mésaventures érotiques de deux jeunes filles en panne», à compter de 13 h.
RIO (2): «Le diamant du Nil». «Highlanders», à compter de 13 h.
ST-DENIS (2): «La couleur pourpre». 12 h 05, 15 h.
ST-DENIS (3): «Académie de police III». 14 h 25. «Cobra». 12 h 50, 16 h 05.
YORK: «Blue Velvet». 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 50.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (1): «Houses». «Sans issues». «Les portes de l'enfer».
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (2): «Les anges sont pliés en deux». «Mon nom de code est Dies sauvages». «Le facteur de St-Tropez».
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (3): «Le moment de vérité». «Vampire, vous avez dit vampire». «Starman».

DANSE

LA CHACONNE (342 e., Ontario): «De la belle Otero à Carmen» (danses flamencas), avec Sonia del Rio. 21 h.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall): Marc Deschênes, guitariste. 20 h.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté de Musique): Marie-Andrée Châtel, pianiste. 20 h.
PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier): Orchestre Symphonique de Montréal. Dir., Charles Dutoit. Symphonie no 3 (Brahms). «Musique pour cordes, percussions et célestes» (Bartok). 20 h.
MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: André Gagnon, pianiste. Oeuvres de Mozart, Chopin, Satie, Gershwin et Gagnon. 20 h.

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts): «Sarah et le cri de la langouste», adapt. française de George Wilson de la pièce «Memoir», de John Murrell. Du mar. au sam., 20 h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84 o., Sainte-Catherine): «Les fourberies de Scapin», de Molière. Du mar. au ven., 20 h. Sam., 16 h, 21 h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, av. des Pins e.): «Ecart-Temps», version française de «Eosing Time», de John Hopkins. Du mar. au ven., 20 h 30; sam., 19 h, 22 h.
BAIN LAVIOLETTE (1570, Delorimier): «Andromaque», de Racine, 20 h, saul mar., merc., dim., 15 h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau): «Le petit univers de R.P.», de Normand Daoust. Du mar. au sam., 20 h 30; dim., 15 h.
3981 (Saint-Laurent, suite 125): «Les parents terribles», de Jean Cocteau, adapt. et réalisée par Carlo Alacchi, 20 h 30.
LE PUZZLES (333, Prince-Arthur): «Anglo» (revue musicale). Du merc. au dim., 20 h 30.
LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur): «Irma la douce», avec Diane Boeki. Merc., 21 h; sam., 22 h 30; dim., 20 h (en français); jeu., ven., 21 h; sam., 19 h 30 (en anglais).
SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE (3767, Berri, métro Sherbrooke): «Tanzi, de Lorraine Pintal, 20 h. Jusqu'au 11 oct.
THÉÂTRE EXPERIMENTAL DES FEMMES (5066, Clark): «Si toi aussi tu m'abandonnes». Fantaisie théâtrale de Pauline Harvey. Du mar. au dim., 20 h 30.

VARIÉTÉS

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (Salle Fred-Barry, 4353, Sainte-Catherine e.): «Omer Vailloux, clown-mime. Du mar. au sam., 20 h 30; dim., 15 h.
SPECTRUM (318 o., Sainte-Catherine): «Le Benson & Hedges Superband». 20 h 30.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES (97, Sainte-Catherine e.): «Skinny Puppy», à compter de 21 h.
LA LICORNE (2075, Saint-Laurent): «Vivre avec vous», avec Pierre Létourneau. 20 h 30.
LE RISING SUN 1 (286, Sainte-Catherine o.): «Tricks of the Trade», à compter de 21 h.
BEAUX (300, Lemoyne): «Groupe de Michel Bernier».
CHEZ DANITIN (121, Duluth e.): «Jumelage sur Brésils», avec Pierrot Fournier. 20 h 30.
JAZZ-BAR 2080 (2080, Clark): «Skip Bay», à compter de 21 h.
CENTRE SHERATON (1201, Dorchester o.): «La Croisette», Jacques Ouellet. Du dim. au ven., de 18 h à 23 h. — «L'impressionnisme», Gérard Lambert. Du lun. au ven., de 21 h à 2 h. — «Le Boulevard», Trio de Denis Bolvin. Sam., de 20 h à minuit.
LE GRAND HÔTEL (Tour de Ville, 777, University): «Quonon de Pom Henry», au dim., de 21 h à 2 h. — «Chez Antoine», Christiane Côté et Roland Davéze, pianistes. Du lun. au ven., de 17 h à 1 h. Sam., de 20 h à 1 h.
SOLMAR (111, Saint-Paul e.): «Maria Vital, Luis Duarte et Alcides Araujo», à compter de 21 h.



Service de vaisselle
 "Elegant" 92 pces
 en porcelaine

Solde **95⁰⁰** l'ens.
 Notre prix 120.00

ÉCONOMISEZ 25⁰⁰

Service de vaisselle pour 12 personnes et ens. de service 8 pces

- 12 assiettes à diner
- 12 assiettes à pain
- 12 assiettes à salade
- 12 bols à céréales/soupe
- 12 petits bols à fruits
- 12 tasses à café
- 12 soucoupes
- 1 légumier avec couvercle
- 1 creamier
- 1 sucrier avec couvercle
- 1 théière avec couvercle
- 1 plateau



ÉCONOMISEZ 5.00

Service pour 4 comprenant: 4 assiettes à diner & à dessert, 4 bols à soupe, 4 tasses & 4 soucoupes. Bordure verte ou brune. Notre prix 27.50

ÉCONOMISEZ 20.00

Service pour 4 comprenant: 4 assiettes à diner & à dessert, 4 bols à soupe, 4 tasses & 4 soucoupes. Bordure verte ou brune. Notre prix 27.50

ÉCONOMISEZ 5.00

Service pour 4 personnes composé de: 4 assiettes à diner & 4 à dessert, 4 bols à soupe, 4 tasses avec soucoupes. Motif fleur. Notre prix 27.50

Service de vaisselle "Oxford" 20 pces en faïence de qualité

Solde **22⁵⁰** l'ens.
 Notre prix 27.50

Service de vaisselle "Rosemarie" 45 pces en porcelaine de qualité

Solde **52⁵⁰** l'ens.
 Notre prix 72.50

Service de vaisselle "Elegant" 20 pces en porcelaine

Solde **22⁵⁰** l'ens.
 Notre prix 27.50

Ensemble à fondue 11 pces en fonte émaillée

Solde **49⁹⁵** l'ens.
 Notre prix 59.95

Assiette à fondue (Non illustrée) **3²⁵** ch.

Assiettes à tartes "Fire King"

Diam. 9" **1⁹⁷** ch.
 Diam. 10" **2⁹⁵** ch.

Ensemble à punch 18 pces en simili-cristal

Solde **14⁸⁸** l'ens.

Service pour 8 personnes composé de: grand bol 6.5L, 8 tasses, 8 crochets & 1 louche en plastique.

Ensemble à fondue au chocolat

Pot, brûleur & 4 fourchettes à fondue. Notre prix 6.50

Moule "Fire King"

Moule rectangulaire de 1,5 pte. **2⁹⁷** ch.

Verre à bière

1/2 PRIX Solde **48^c** ch. Notre prix .95

Verre à Pilsner

Solde **1⁷⁵** ch. Notre prix 2.75

Parapluies assortis

Parapluie de femme (illustré) **4⁷⁵** ch.

Parapluies de femme, couleurs & motifs variés ou parapluies d'homme en noir.

Dessous-de-plat

Paille. Couleurs & motifs assortis. Notre prix .75

Assiettes à poisson en simili-cristal

Diam. 10" **2⁴⁵** ch.
 Diam. 16" **6⁴⁵** ch.

Assiettes à poisson en simili-cristal

Diam. 10" **2⁴⁵** ch.
 Diam. 16" **6⁴⁵** ch.

Poissonnière en acier inoxydable de qualité

Solde **48⁰⁰** ch. Notre prix 72.00

Cendrier en simili-cristal

1/2 PRIX! Solde **97^c** ch. Notre prix 1.95

Ensemble de verres en simili-cristal

Liqueur Ens. de 3. **4⁵⁰** l'ens.
 Cocktail Ens. de 3. **5⁴⁵** l'ens.
 Vin Ens. de 3. **5⁹⁵** l'ens.
 Gobelet Ens. de 3. **6⁵⁰** l'ens.
 Coupe à champagne Ens. de 3. **6⁵⁰** l'ens.
 Flûte à champagne Ens. de 3. **6⁵⁰** l'ens.

Fait par J.G. Durand, France

Whisky Ens. de 3. **3⁷⁵** l'ens.

Rôtissoire en acier inoxydable

Solde **32⁵⁰** ch. Notre prix 42.50

Bois à salade en bois

VOTRE CHOIX **49^c** ch.

Batterie 8 pces en acier inoxydable

Solde **69⁵⁰** l'ens. Notre prix 99.50

Ustensiles de cuisson MicroWare

Solde **7⁹⁵** l'ens.

CENTRES COMMERCIAUX

- Place Versailles — 7506 est, rue Sherbrooke...353-1150
- Boulevard Pte St-Jean...722-8881
- Normandie — Boul. de Salaberry...334-8311
- Dorval — 400 av. Dorval...631-4291
- Fairview — Pte Claire...698-8855
- Greenfield Park — 473 Boul. Taschereau...672-1771
- Le Carrefour Laval — 3055 Boul. Carrefour...687-1220

MAGASINS

- 8825 Côte des Neiges...735-2534
- 301 ouest rue St-Antoine...878-5574
- 5742 av. du Parc...878-5600
- 4833 ouest, rue Sherbrooke...878-5605
- 4050 Wellington, Verdun...878-5611
- 1483 ouest rue Ste-Catherine...878-5566

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À SAMEDI 11 OCT.

"NOTRE PRIX" INDIQUE NOTRE PRIX DE TOUTS LES JOURS

LIVRAISON SANS FRAIS AVEC ACHATS DE 100.00\$ OU PLUS.

la Baie

La Baie vous offre, durant le mois d'octobre, ce qui se fait de mieux au pays.

NOS PRODUITS NOTRE FIERTÉ



AIR CANADA

Courez la chance de gagner une envolée pour 4 personnes vers une destination de votre choix au Canada sur les ailes d'Air Canada.

Vous trouverez les formulaires de participation et les règlements à tous les magasins la Baie de la région du Québec. Le concours prend fin le 25 octobre 1986.

Du 1er au 25 octobre 1986, la Baie rend hommage aux Canadiens et Canadiennes qui par leur talent, leur créativité et leur passion du travail bien fait contribuent au développement de notre pays.

C'est grâce à de telles personnes que la Baie occupe, depuis sa fondation au 17^e siècle, une place primordiale dans l'économie canadienne.

Cet événement très spécial organisé à la grandeur du Canada a lieu, au Québec, au magasin du centre-ville de Montréal.

Sports, arts, mode, technologie, gastronomie, affaires: venez découvrir les superbes réalisations des gens d'ici!

Conquérir les distances grâce aux technologies d'ici

Le kiosque Air Canada intéressera les gens d'affaires comme les mordus de voyage. Du 1er au 4 oct.: modèle d'une cabine de pilotage 767. Les 16, 17 et 18 oct. découvrez les avantages du Service Aéroplan pour voyageurs assidus, de la carte En Route et des voyages Touram.

Les 9, 10 et 11 oct. on vous renseignera sur le Service de courrier Express d'Air Canada.

Les 23, 24 et 25 oct. voyez les fauteuils de la classe affaires. Des pilotes et des agents de bord seront sur place.

Les lundis, mardis et mercredis: présentation de vidéos. Jusqu'au 25 octobre, participez au concours Destination Canada soulignant le 50^e anniversaire d'Air Canada. Vous pourriez vous envoler en classe affaires avec Air Canada! Le premier prix (national) consiste en 4 billets aller-retour pour la destination de votre choix au Canada. Les 6 deuxième prix (dont 4 pour Montréal et la région et 2 pour Québec et la région) consistent chacun en 1 paire de billets aller-retour pour la destination de votre choix au Canada. Les formulaires de participation et les règlements sont disponibles au kiosque d'Air Canada de tout magasin la Baie. Valeur totale des prix: 16 160\$.

La compagnie Canadien Pacifique présente un kiosque sous le signe du progrès. En vedette: le nouveau conteneur à grande capacité pour le transport des marchandises peu denses. Son design a mérité le Prix wagon-marchandise d'or. Au niveau du métro les 9, 10 et 11 oct.

La compagnie Via vous renseigne sur ses services ferroviaires, du 1er au 4 oct. au niveau du métro. Tirage d'un prix les

2, 3 et 4 oct. en fin de journée. Les 2 et 3 oct. le prix est un sac de voyage valant 19\$. Le 4 oct. le prix est une escapade pour deux à Ottawa, Québec ou Toronto au choix, comprenant l'aller-retour en train et 2 nuits dans un hôtel de luxe (valeur d'environ 410\$). Formulaires de participation sur place.

La S.T.C.U.M. fête les 20 ans du métro! Venez voir une rame de métro miniature en marche les 23, 24 et 25 oct. au niveau du métro. On tirera des prix ces 3 journées. Les prix chaque jour: 10 cartes autobus-métro valant 28.50 ch. et 5 livres «Le métro de Montréal». Formulaires de participation sur place.

Bell Canada vous parle des «Jours d'aubaines» en vigueur du 4 au 8 oct. et permettant de bonnes économies. Leur kiosque est au 4e, du 1er au 4 oct. Abonnements sur place à divers services tel le Touchtone, etc.

Bombardier présente une fascinante exposition sur la motoneige «Hier, aujourd'hui et demain». A ne pas manquer! Les 23, 24 et 25 octobre, 4e étage.

La Société canadienne des postes fait d'octobre le mois de la philatélie. Du 1er au 4 oct., voyez la nouvelle édition de timbres sur les découvreurs et obtenez des informations sur la 3e exposition philatélique internationale du Canada. Du 1er au 4 oct. au 4e étage. Du 16 au 18 oct.: le pourquoi des normes postales. Kiosque au niveau du métro.

Le télécommunicateur international Téléglobe Canada vous invite à rencontrer un représentant les 9, 10 et 11 oct. au centre-ville de Montréal (au 4e étage), à Dorval et à Place Versailles. Obtenez sur place un coupon pour participer au tirage de 2 appels outre-mer d'une durée de 15 minutes chacun. Ceci à la fin de chacune des 3 journées.

Nos médias font parler d'eux

Radio-Canada présente une rétrospective des costumes pour la télévision, du 1er au 25 octobre dans le magasin.

La compagnie Vidéotron de câblodistribution aura son kiosque d'information au 4e étage les 16, 17 et 18 octobre.

La Télévision Quatre Saisons a des animateurs hors pair! Venez les rencontrer à la Baie au 2e étage. Claude Jasmin le 23 oct. de midi à 14 h; Danièle Rainville le 23 oct. de 11 h à 13 h, les 24 et 25 oct. de midi à 14 h; Chantal Jolis le 23 oct. de 18

h à 19 h; Louise Deschatelets le 23 oct. de 19 h à 20 h; Pierre Lalonde le 24 oct. de 19 h à 20 h; Pierre Pascau le 25 oct. de 14 h à 15 h; Marie-Josée Longchamps le 25 oct. de 15 h à 17 h.

Le journal La Presse affiche des caricatures de Girerd au rez-de-chaussée les 23, 24 et 25 oct. Obtenez sur place un coupon de participation pour un tirage le 25 oct. en fin de journée. Les prix: 5 chiens de Girerd (19,95 ch.), 5 livres «La cuisine italienne» de Pasquale (14,95 ch.), 5 Encyclopédies micro-ondes de Pol Martin (39,95 ch.), 5 livres «Guide des finances personnelles» par Claude Picher (13,95 ch.), 5 livres «Au nom du père et du fils» par Francine Ouellette (19,95 ch.) et 5 livres «Le Sorcier» par Francine Ouellette (19,95 ch.).

Le journal The Gazette présente une exposition de photographies de Montréal, autrefois et aujourd'hui. Les 9, 10 et 11 oct. au 4e étage. Obtenez sur place un coupon pour un tirage à la fin de chacune de ces journées. Il y a plusieurs articles promotionnels à gagner!

Le poste de radio CKAK est la voix officielle de la promotion «Nos produits, notre fierté». L'animateur Jean-Pierre Major fera tous les jours des reportages en direct sur les activités à la Baie, diffusés sur les ondes de CKAK!

Unimédia, compagnie active dans le domaine de l'information et de l'impression, présente des vidéos sur les presses ultramodernes de sa division lithoprestige. Unimédia présente aussi sa participation au réseau infovision. Au niveau du métro les 16, 17 et 18 oct.

Notre passion des arts

Les Grands ballets canadiens vous invitent à rentrer dans la danse. Voyez leur kiosque au 2e étage, le 11 octobre seulement. A 10 h 30 et 14 h: démonstration des techniques du ballet. A midi et 15 h 30: mini-spectacle. A 12 h 15 et 15 h 45: autographes et rencontres avec les danseurs.

Toute cette journée vous pourrez acheter des billets à prix réduits, pour les spectacles des GBC les 19, 20 et 21 février à la Place des arts.

Spectacles Anima Spec pour divertir grands et petits! Ils ont lieu au 7e étage. Spectacle de mimes le 1er oct. à 11 h 30, 12 h 30, 13 h 30 et 14 h 30. Musiciens de jazz le 11 oct. à 12 h 30, 13 h 30, 14 h 30 et 15 h 30. Musiciens pop le 17 oct. à midi, 13 h, 14 h et 15 h. Spec-

taclé pour enfants «Julie la petite souris» le 18 oct. à 13 h 30, 14 h 30 et 15 h 30.

Le kiosque du Musée McCord vous renseigne sur la collection de costumes canadiens de ce musée unique. Les 9, 10 et 11 oct. au 2e étage. Exposition de costumes victoriens dès le 12 nov. au Musée McCord.

Le livre «Les Canadiens» raconte l'histoire du célèbre club de hockey. Venez rencontrer les auteurs Chris Goyens et Allen Turometz le 24 oct. à 19 h 30. Rayon des livres, niveau du métro.

L'atelier-théâtre les mains présente «Edouard le Renard». Comédiens, masques et marionnettes. Spectacles les 2, 10 et 24 oct. à 13 h 30, au 7e étage.

La bonne cuisine du pays

Toutes les démonstrations culinaires ont lieu au 4e étage.

Soeur Monique Chevrier: démonstration de cuisine à l'ancienne. Le 17 oct. à midi et 13 h 30, le 18 oct. à 13 h et 14 h 30.

Rolande des Bois, auteure du livre «La fine cuisine québécoise»: démonstration les 1er, 2 et 3 oct. à 12 h 30. Son livre est disponible à la Baie.

Marie-Paule Marchand, auteure des livres Micro-ondes I et II: démonstration de cuisine au micro-ondes les 23 et 25 oct. à 12 h 30.

Gérard Huguénay, auteur du livre «Le cuisinier chasseur» montre comment cuisiner le gibier. Les 22 et 24 oct. à 12 h 30. Son livre est disponible à la Baie.

Thérèse Charette Daigle: démonstration de cuisine au micro-ondes les 9 et 16 oct. à midi et 13 h 30.

Paderno, grand fabricant canadien de batteries de cuisine, présente des démonstrations culinaires à titre gracieux. Le 10 oct. de 11 h 30 à 15 h, le 11 oct. de midi à 14 h.

Dégustation de beurre d'érable au kiosque des producteurs de sucre d'érable du Québec. 5e étage, du 1er au 4 oct. de 11 h à 17 h.

Venez goûter aux pommes québécoises! Le kiosque du «Centre d'interprétation de la pomme» présente des recettes et un montage audiovisuel. Au 4e étage les 23, 24 et 25 octobre.

Savoureux menu spécial au restaurant La Chaumaine, 7e étage, du 1er au 25 oct. Jambon rôti à l'érable, 4,99. Gâteau

au chocolat de maman, 1,60. Tartelette sucrée de grand-mère, 1,25. Tarte aux pommes et à la cannelle, 1,50. Dumpling aux pommes, sauce érablée et cannelle, 1,50. Les prix s'appliquent à une portion.

Des athlètes de calibre international

L'Association olympique canadienne présente des photos croquant sur le vif ses activités. Au 4e étage les 23, 25 et 26 oct.

Rencontrez Sylvie Bernier, gagnante de la médaille d'or au plongeon lors des Jeux olympiques de 1984 à Los Angeles. Elle donnera des autographes le 4 octobre de 13 h 30 à 15 h 30, au 4e.

Visite de Guy Carboneau des Canadiens de Montréal, le 1er octobre à 16 h 30. Avis aux amateurs de hockey! Il donnera des autographes. 4e étage.

Les grands noms de la beauté

Venez rencontrer Madame Lise Watier au rayon des produits de beauté, le 16 oct. de midi à 13 h. Ce chef d'entreprise a été nommé Femme d'affaires de l'année. Découvrez les nouvelles couleurs «Panache» lors de démonstrations par des maquilleurs, en prenant rendez-vous sur place ou en composant le 281-2543. A l'achat de 15\$ ou plus de produits Lise Watier, recevez un rouge à lèvres et un vernis à ongles (en vigueur du 16 oct. au 1er nov.).

Electa et Corrado en personne vous parleront de leur éblouissant et audacieux maquillage d'automne «Laser lights». Les 10 et 11 oct. de midi à 14 h, au rayon des produits de beauté. A l'achat de 11\$ ou plus de produits Electa et Corrado, recevez 5 produits en format d'essai (en vigueur du 16 oct. au 1er nov.). Maquillage sur rendez-vous: 281-2545.

Venez rencontrer Monsieur Philippe Léonard, P.-d.-g. de la compagnie Léonard Parfums. Sa plus récente fragrance: Balahé, au nom évocateur. Le 17 oct. de midi à 14 h et le 18 oct. de 13 h à 15 h, au rayon des parfums.

Célébrez avec nous les artisans et artisans de ce pays.

Le magasin la Baie est fier de vous présenter les produits et les artisans et artisanes qui font notre fierté. Ce mois-ci, vous pourrez assister à tout plein de joyeuses activités et visiter les kiosques de nos exposants. Consultez le calendrier ci-contre pour de plus amples renseignements. Soyez les bienvenus chez vous à la Baie!

Défilés pour découvrir les créateurs d'ici

Événement-fourrures: superbe défilé au Salon de la fourrure, 2e étage, à 19 h le 2 oct. Suivi d'une séance d'information sur les fourrures.

Défilé Couturiers québécois: créations automne 1986. Les 9 et 10 oct. à 12 h 30 au rayon Collections, 2e étage.

Pulls Helen Harper en vedette lors d'un défilé le 24 oct. à 12 h 30 et le 25 oct. à 14 h. Rayon des chandails pour femmes, 2e étage.

Le denim est la star d'un défilé dansant! Présentation de tenues Rainbow Jeans le 18 oct. à 13 h, 14 h, 15 h et 16 h. Boutique Jeunesse, 2e.

Défilé des chauds manteaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les mannequins partiront du rayon des manteaux pour dames au 3e et se promèneront dans le magasin. Le 3 oct. de midi à 14 h et le 4 oct. de 14 h à 16 h.

Précieuses richesses naturelles

Découvrez les minéraux que renferme le sol québécois, en visitant le kiosque de l'Association des mines de métaux du Québec. Un mineur sera sur place. Les 16, 17 et 18 oct. au 5e étage.

La conservation des forêts est un sujet de l'heure. Apprenez-en davantage au kiosque de l'Association forestière du Québec les 16, 17 et 18 oct. au 5e étage.

Dynamiques dans les affaires

Le kiosque de la Bourse de Montréal aura la cote auprès des Montréalais! Présentation de vidéo et d'informations boursières. Les 16, 17 et 18 oct. au rez-de-chaussée. A chaque heure ces jours-là: tirage du livre «Comment placer son argent», valant 15\$. Tirage d'un grand prix le 18 oct. en fin de journée, soit un cours sur l'art d'investir donné par la Bourse de Montréal, valant 165\$. Coupons de participation sur place.

Loto-Québec présente en primeur aux visiteurs de son kiosque, le prototype d'un guichet automatique de loterie. Les 23, 24 et 25 oct. au niveau du métro.